

NOTRE VISION D'UN MONDE MEILLEUR, PLUS SÛR  
ET PLUS DURABLE DANS LEQUEL LES NORMES  
SONT AU SERVICE DES GENS ET DES ENTREPRISES.

Rapport annuel 2008 • 2009 Groupe CSA



# TABLE DES MATIÈRES

La santé et la sécurité	2
Les changements climatiques	3
L'économie mondiale	4
La qualité de vie	5
Un message de Julia Hill, présidente du conseil, et de Robert M. Griffin, président et chef de la direction	6
En réfléchissant à une Décade de Croissance - Lettre du Président	9
Groupe CSA conseil d'administration	10
Équipe de la haute direction	11
Responsabilité de la direction à l'égard des données financières	12
Rapport des vérificateurs	13
Association Canadienne de normalisation bilan consolidé	14
État de l'évolution de l'actif net consolidé	15
État des résultats consolidé	16
État des flux de trésorerie consolidé	17
Notes afférentes aux états financiers consolidés	18
But des IRC	30



- Développement des normes
- Codes et normes sous forme imprimée et électronique
- Séminaires et formation
- Services aux membres
- Services de consultation



- Essais des produits
- Services de certification



- Évaluation des performances de produit de consommation
- Données analytics
- Services consultatifs

Depuis 1919  
Les temps ont changé  
Nous innovons toujours pour demain  
Mieux. Plus sûr. Plus durable.

NOTRE VISION D'UN MONDE MEILLEUR, PLUS SÛR ET PLUS DURABLE DANS LEQUEL LES NORMES SONT AU SERVICE DES GENS ET DES ENTREPRISES.



Et si nous pouvions changer les choses?  
Et si nous pouvions accélérer l'innovation et l'acceptation de le marché?  
Et si nous pouvions réduire les émissions de gaz à effet de serre?  
Et si les produits étaient plus sûrs?

## LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUES

Les normes et la certification contribuent à PROTÉGER des produits, des lieux, des gens

**LA TÊTE HAUTE** Au Canada, année après année, des centaines de blessures évitables à la tête surviennent sur les pistes de ski, de planche à neige et de toboggan. L'Association canadienne de normalisation a publié la première norme nationale portant sur les casques de ski alpin et de planche à neige, élaborée par d'importants partenaires du monde du ski, des experts médicaux, Santé Canada et d'autres parties intéressées. CSA International propose un programme d'évaluation et de certification des casques selon la nouvelle norme.

**SE PROTÉGER DE L'ÉLECTRICITÉ** La dernière édition du célèbre Code canadien de l'électricité de la CSA contient de nouvelles mesures pour prévenir les blessures et chocs provoqués par un contact avec le courant électrique. Par exemple, de nouvelles exigences concernent des prises à fermeture inviolable conçues pour réduire substantiellement les cas de brûlure causés aux enfants lorsqu'ils insèrent leurs doigts ou des objets dans les prises de courant domestiques. De plus, une nouvelle norme canadienne, Sécurité électrique en milieu de travail, a été conçue afin d'aider les employeurs et les employés à évaluer les dangers liés aux installations électriques et à concevoir des espaces de travail offrant une sécurité accrue.

**EN ROUTE POUR DES PRODUITS PLUS SÛRS** Nos spécialistes réputés de la lutte à la contrefaçon ont participé à une initiative nationale conjointe de formation du Réseau anti-contrefaçon canadien (CACN) et de la Gendarmerie royale du Canada pour sensibiliser les gens aux effets néfastes et à la portée de la contrefaçon et du piratage des droits d'auteur au Canada. Par ailleurs, l'équipe de la lutte contre la contrefaçon de Groupe CSA et l'équipe internationale de protection de la PI dirigent les initiatives de formation de l'opération Overshock d'INTERPOL, une opération de police qui se poursuit toujours à l'échelle mondiale, soutenue par 11 des plus importants organismes de certification au monde. Dans le cadre de l'opération, les produits portant de fausses marques de certification font l'objet d'un ciblage systématique.

# LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des outils novateurs qui CONTRIBUENT à la durabilité de l'environnement

**VERS LA NEUTRALITÉ CARBONIQUE** Afin d'aider les entreprises et les gouvernements à mieux gérer leur belau carbone offrant (GES), la CSA a lancé le Registre des GES ÉcoDépart<sup>MC</sup>, un outil en ligne qui offre un cadre de travail afin de réduire les GES, qui permet d'illustrer les moyens pris et les résultats obtenus par la suite. Par l'entremise du Registre des GES ÉcoDépart<sup>MC</sup>, un portail qui permet de déclarer les réductions et les absorptions vérifiées de GES, la CSA contribue à recenser les répercussions des projets de boisement dans des forêts boréales du Québec, en collaboration avec la Chaire de recherche et d'intervention Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi.

**TRANSMETTRE SES CONNAISSANCES** La position de chef de file de la CSA dans la formation liée à l'empreinte carbonique a permis de constituer un partenariat unique qui augmentera la compréhension de la gestion des GES et d'autres compétences qui y sont liées. L'Université du Québec à Chicoutimi a intégré une formation sur la norme CSA ISO 14064 dans un programme offert par le département des sciences fondamentales. CMSE, chef de file irlandais des services en matière de sécurité, d'énergie et d'environnement, a adopté un programme de formation de la CSA sur la gestion des gaz à effet de serre et l'offrira aux employeurs du Royaume-Uni et de l'Irlande, qui se préparent à l'arrivée des taxes relatives aux GES imposées par l'Union européenne.

**ÉCONOMISER L'ÉNERGIE** Puisque les entreprises sont de plus en plus sollicitées pour qu'elles mesurent et améliorent l'efficacité énergétique de leurs produits, CSA International offre des services de vérification de l'efficacité énergétique, y compris un programme de vérification des moteurs électriques, qui a été reconnu comme un programme de certification nationale par le Department of Energy des États-Unis. Nous terminons présentement la construction d'un nouveau laboratoire d'essais d'appareils photovoltaïques à Vancouver en Colombie-Britannique, afin d'améliorer notre offre de services d'essai et de certification de technologies en matière d'énergie solaire. CSA International est déjà l'un des chefs de file en Amérique du Nord pour la mise à l'essai et la certification d'équipement dans ce domaine.

**ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE** Le Bureau de la concurrence du Canada, en collaboration avec la CSA, a publié des lignes directrices qui aident les entreprises à faire des déclarations écologiques plus exactes et soutiennent les décisions d'achat écologiques des consommateurs.

## L'ÉCONOMIE MONDIALE

Les échanges commerciaux FACILITENT la mise en œuvre de nouvelles solutions et de nouveaux services

**RENDEMENT OPTIMAL** OnSpeX a inauguré son nouveau siège social haut de gamme à Cleveland, Ohio, et est ainsi en mesure d'offrir aux détaillants des services rapides et d'une qualité exceptionnelle qui répondent à leurs besoins en matière d'évaluation de produits durables. Ces installations à la fine pointe de la technologie permettent de mettre à l'essai des produits provenant du pays aussi bien que de l'étranger. En Asie, le laboratoire OnSpeX de Shanghai, Chine, a reçu la certification de la norme très réputée ISO 17025 intitulée Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais par le China National Accreditation Service.

**DES EXPORTATIONS PLUS RAPIDES** Le nouveau laboratoire d'essai et de certification de CSA International de Guangzhou, en Chine, renforce notre relation privilégié avec le China Certification and Inspection Group, tout en fournissant aux clients des services locaux leur permettant d'exporter plus rapidement leurs produits partout dans le monde. De plus, CSA International a signé une entente de réciprocité avec VDE, dans le cadre de laquelle CSA International offrira, en Amérique du Nord et en Asie, des services d'essais de produits destinés aux marchés européens, au nom de VDE.

**CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS** La CSA a lancé la première norme canadienne qui traite à la fois de la gestion des mesures d'urgence et de la continuité des activités. Elle procure ainsi aux organisations canadiennes un cadre de référence afin de gérer les risques et les dangers de manière plus proactive pour qu'elles puissent maintenir leurs employés en sécurité et poursuivre leurs activités en cas de situation d'urgence. La nouvelle norme est fondée sur la norme National Fire Protection Association (NFPA) 1600 Disaster/Emergency Management and Business Continuity Programs des États-Unis, afin de réduire les coûts et de simplifier sa mise en œuvre par des entreprises qui ont des activités à la fois au Canada et aux États-Unis.

## LA QUALITÉ DE VIE

Le discernement et l'engagement AMÉLIORENT l'expérience humaine

**AIR PLUS PUR** Les professionnels dévoués dont l'objectif est de nous maintenir en santé peuvent désormais bénéficier d'une nouvelle norme CSA qui fournit des conseils sur l'achat, l'installation, la mise à l'essai, l'utilisation, l'entretien et la maintenance régulière des unités de piégeage et de filtration des contaminants aérogènes, appelés « panache », pouvant contaminer les salles d'opération et d'autres milieux de soins de santé.

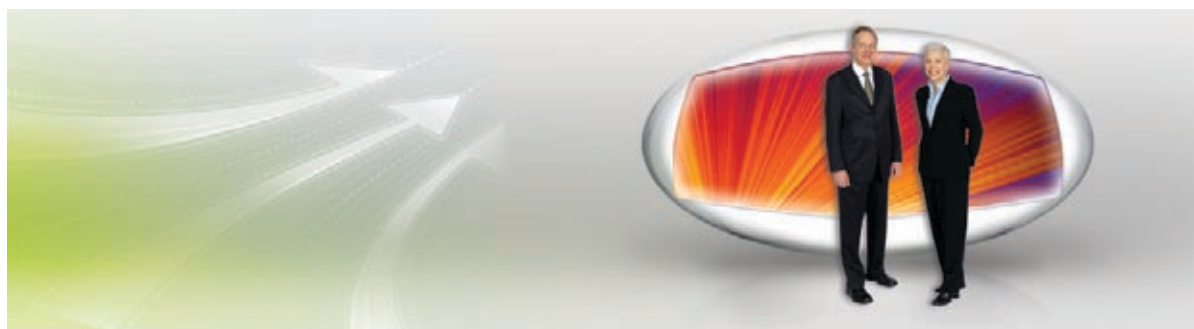
**EAU PLUS PURE** Afin d'aider les fabricants à démontrer que leurs produits sont conformes, CSA International a lancé un programme portant sur la mise à l'essai et la certification de produits en fonction des exigences de la nouvelle norme CAN/CSA B483 Systèmes de traitement de l'eau potable. Comptant plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine, CSA International détient la plus grande part du marché de la certification de produits de plomberie aux États-Unis et au Canada.

**ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES** Afin d'améliorer la sécurité publique, d'accroître la confiance des patients et de réduire le nombre de décès, de maladies et de blessures causés par une stérilisation inadéquate de l'équipement médical, la CSA a conçu le premier programme de certification et de formation des techniciens des services de stérilisation en milieu médical.

**DONNER UN COUP DE MAIN** Tout au long de l'année, pour donner en retour aux collectivités, nous effectuons des campagnes de financement au profit de Centraide, de Vision Mondiale et de plusieurs autres organismes. De nombreux employés ont retroussé leurs manches et ont travaillé bénévolement sur des chantiers de construction domiciliaire d'Habitat pour l'humanité; pour sa part, le Groupe CSA a illustré son engagement au moyen d'un don.

**ASSURER L'AVENIR** Les cadres de Groupe CSA ont exprimé leur soutien en faveur de milieux de travail plus sécuritaires pour les jeunes en participant à notre activité annuelle en diffusion simultanée Our Youth at Work. Ce sont 100 périodes de questions qui se sont déroulées de manière simultanée dans des écoles secondaires partout en Ontario, Canada. Nous avons eu la chance de rencontrer de jeunes travailleurs, de connaître leurs préoccupations et de réfléchir par la suite aux moyens d'améliorer nos propres pratiques exemplaires. Nous avons également eu l'occasion d'acquérir de nouvelles indications sur les normes et la certification et sur comment cela contribue à jouer un plus grand rôle dans la protection des travailleurs canadiens.

## UN MESSAGE DE JULIA HILL, PRÉSIDENTE DU CONSEIL, ET DE ROBERT M. GRIFFIN, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



### **INNOVER AUJOURD'HUI POUR UN AVENIR MEILLEUR**

Cette année marque un tournant dans le développement de Groupe CSA et nous avons bien des raisons de célébrer : 90 ans de succès et d'influence sur la société, un énoncé de vision crucial et renouvelé, des objectifs stratégiques et des stratégies d'entreprises clairs, un bilan très favorable ainsi qu'une organisation dynamique en plein expansion, dont le rendement l'an dernier a été très solide.

Cependant, nous sommes conscients de la conjoncture économique, qui pose des difficultés aux gens, aux gouvernements et aux entreprises partout dans le monde. Les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, se heurtent à des obstacles. Les gens éprouvent de l'anxiété par rapport à leur travail, leurs revenus, leurs épargnes et leur avenir.

Dans ces circonstances, Groupe CSA concentre ses efforts pour être un agent de changement utile. Nos produits et services sont conçus pour fournir une valeur réelle et mesurable aux gouvernements, aux entreprises, aux consommateurs et autres parties prenantes. En janvier, CSA International a adopté une mesure sans précédent de gel de ses tarifs pour tous ses services de certification et d'essai relativement à de nouveaux projets, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure offre à nos clients un répit financier pour qu'ils maintiennent leur production et qu'ils investissent dans des produits nouveaux et innovateurs.

Pour l'exercice 2008-2009, nos réalisations sont le fruit d'un remarquable esprit d'initiative et d'innovation de la part de nos membres, de nos clients et de nos employés qui s'affairent aujourd'hui à produire les résultats positifs de demain. Ces résultats constituent un important jalon de notre parcours afin de réaliser notre vision d'un « monde meilleur, plus sûr et plus durable dans lequel les normes sont au service des gens et des entreprises ».

### **SOLIDES RÉSULTATS FINANCIERS**

Nous sommes heureux d'annoncer un rendement considérable de Groupe CSA, avec des produits d'exploitation totalisant 211 millions \$ pour l'exercice qui vient tout juste de se terminer, une augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent, soit 5 % de plus que les prévisions budgétaires.

Malgré ces résultats très positifs, nous croyons que la santé d'une entreprise doit être mesurée au-delà de l'accroissement des produits d'exploitation. Elle doit également être évaluée en fonction de son impact sur le monde. Par conséquent, veuillez prendre un moment pour examiner nos indicateurs de rendement clés (IRC); ils illustrent les multiples facettes de nos résultats par rapport à nos objectifs.

## **VERS UN MONDE MEILLEUR**

Durant l'exercice 2008-2009, bon nombre de nos initiatives ont eu comme objectif d'améliorer le commerce et l'efficacité au sein de l'économie mondiale. Par exemple, l'ouverture de notre premier laboratoire d'essai et de certification à l'extérieur de l'Amérique du Nord, à Guangzhou, en Chine, ainsi que le nouveau laboratoire de pointe d'évaluation de produits d'OnSpeX à Cleveland, en Ohio, et plusieurs ententes conclues avec des fournisseurs de services en Europe nous permettent d'offrir un service plus rapide et mieux adapté aux clients qui font des affaires partout dans le monde.

Au Canada, nous avons conclu une importante entente avec le gouvernement fédéral visant à améliorer la planification et la gestion de nos infrastructures publiques. La CSA aidera à élaborer des guides de pratiques exemplaires, de nouvelles normes et des modules de formation à l'intention des professionnels responsables de la plupart de nos infrastructures.

À l'interne, dans toute l'organisation, nous adoptons de meilleures pratiques. Grâce à de nouvelles technologies et à l'automatisation de procédés, nous rationalisons la structure de nos services et nous diminuons nos délais de prestation de services. Au moyen du lean thinking (mode de pensée fondé sur la production allégée), la CSA élimine le travail sans valeur ajoutée, améliore l'efficacité et réduit la durée d'élaboration des normes. Au cours des six derniers mois de 2008, CSA International a réduit ses délais de prestation de services de près de 15 % et nous nous efforçons d'améliorer ce bilan.

Au sein de la société, nous soutenons sans cesse l'amélioration de nos collectivités par l'entremise d'organismes comme Habitat pour l'humanité, Centraide et Vision Mondiale. Que ce soit au profit d'un organisme local ou d'un organisme de secours international, Groupe CSA et ses employés sont toujours prêts à donner temps, talent et argent.

## **VERS UN MONDE PLUS SÛR**

Au cours de la dernière année, nous avons lancé un certain nombre d'importantes solutions en matière de normes qui contribuent à la santé et à la sécurité publiques. Parmi celles-ci, il y avait un Code canadien de l'électricité amélioré, le premier code d'électricité industriel fondé sur les objectifs, la première norme canadienne de la gestion des mesures d'urgence et de la continuité des activités, une norme sur les véhicules servant au transport d'élèves, ainsi qu'un programme de certification pour les inspecteurs de systèmes à gaz.

Les milieux de travail sont encore trop souvent des endroits mortels et sont chaque année le théâtre de milliers d'accidents évitables. Au cours de la dernière année, nous nous sommes attaqués à ce problème sur plusieurs fronts. La nouvelle norme que nous avons récemment publiée, Sécurité électrique en milieu de travail, présente des conseils sur les systèmes de gestion de la sécurité, les procédures de travail sécuritaires ainsi que la sélection de l'équipement de protection personnelle et d'autres dispositifs de sécurité utilisés par les personnes exposées à des risques en lien avec l'équipement électrique. Elle contient également des exigences liées à la reconnaissance des ouvriers en électricité « qualifiés ».

De plus, nous avons lancé un projet-pilote d'une durée de deux ans afin d'accroître l'accessibilité aux normes de santé et de sécurité grâce à un système de consultation en ligne. Ce projet a été conçu en collaboration avec les agences gouvernementales responsables de la santé et de la sécurité au travail aux échelons fédéral, provincial et territorial. Il pourrait s'avérer particulièrement utile pour augmenter l'application de ces normes dans les petites et moyennes entreprises et organisations. Nous avons eu également le plaisir de participer à la diffusion simultanée de notre activité Our Youth at Work, qui fait la promotion de la sécurité sur les lieux de travail auprès des élèves du secondaire.

Les produits contrefaits constituent toujours une menace à la sécurité du public, et ce, à un rythme alarmant. En collaboration avec les responsables de l'application des lois et des douanes, avec les autorités de réglementation, des gens du milieu juridique et d'autres parties, nous poursuivons notre combat contre ce problème avec vigueur, à la fois à l'échelon national et international. Nous faisons partie des 11 plus importants organismes de certification au monde qui soutiennent l'opération Overshock d'INTERPOL, une opération de police toujours en cours et qui cible systématiquement les produits portant de fausses marques de certification.

## **VERS UN MONDE PLUS DURABLE**

Même si le monde a concentré son attention sur la détérioration de la situation économique, il est de plus en plus reconnu que non seulement les changements climatiques représentent un défi considérable auquel on doit s'attaquer, mais aussi que les intérêts économiques et environnementaux sont inextricablement liés.

Afin de soutenir les gouvernements, les entreprises et les consommateurs qui tentent de réduire leur empreinte carbonique, la CSA a lancé plusieurs initiatives d'avant-garde au cours de la dernière année. Parmi celles-ci, citons l'aide apportée au gouvernement du Manitoba, Canada, sous la forme de contenu pour son nouveau site Internet provincial qui permet de déclarer les émissions de gaz à effet de serre; le lancement de notre Registre des GES ÉcoDépart<sup>MC</sup> et de ses outils en ligne; le lancement de lignes directrices sur les déclarations écologiques concernant des produits et services; l'augmentation de nos services de certification d'efficacité énergétique (Energy Star) et de technologies énergétiques non traditionnelles comme les panneaux solaires à cellules photovoltaïques. La CSA a également mis au point un programme de certification des professionnels qui conçoivent, quantifient et déclarent des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre (GES). Ce programme devrait accroître la crédibilité, l'uniformité et l'intégrité environnementale de cette importante fonction. Félicitations à notre premier groupe de vérificateurs de GES qui ont obtenu leur certification en mars 2009.

De notre côté, nous n'avons pas non plus ménagé nos efforts afin d'améliorer notre bilan environnemental. Les activités en Amérique du Nord de Groupe CSA ont obtenu une empreinte carbonique nulle et nous visons à propager ce résultat à l'échelle mondiale! À notre siège social, nous avons installé des panneaux solaires et une éolienne; nous évaluons les répercussions actuelles de ces énergies propres, afin d'établir leur valeur environnementale. Notre système est branché au réseau électrique dans le cadre du Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable de l'Ontario, de manière à ce que nous puissions partager la valeur de notre réduction des émissions de GES. De plus, nous offrons un rabais aux employés qui achètent des voitures hybrides.

En outre, dans l'ensemble de ses activités, Groupe CSA fait la promotion du recyclage et de réunions au bilan carbonique neutre; dans nos principaux bureaux, nous colligeons régulièrement des statistiques à caractère environnemental sur l'utilisation des ressources, la quantité de déchets qui se retrouvent au dépotoir ainsi que les résultats du recyclage. Grâce à ces mesures, nous appliquons concrètement notre engagement environnemental et nous nous efforçons ainsi de laisser la planète en meilleur état pour les générations futures.

Nous remercions sincèrement nos membres et nos employés de leur contribution cette année, de même que nos clients et parties prenantes de leur appui constant. Votre engagement soutenu, sans faille ainsi que l'inépuisable source de connaissances et d'innovation que vous êtes font que nous continuons sur la voie d'un monde meilleur, plus sûr et plus durable.



**Julia Hill**  
Présidente du conseil  
Groupe CSA



**Robert M. Griffin**  
Président et chef de la direction  
Groupe CSA

## EN RÉFLÉCHISSANT À UNE DÉCADE DE CROISSANCE



Ce fut pour moi un privilège et un plaisir que d'avoir été le chef de la direction du Groupe CSA au cours des 10 dernières années.

Je suis fier d'avoir dirigé une organisation qui est si profondément enracinée dans la vie des gens, dans les entreprises et dans les collectivités. Nos normes sont partout. Tout ce que nous faisons concerne la vie. Notre objectif, soit d'élaborer des normes au service des gens et des entreprises, et notre vision d'un monde meilleur, plus sûr et plus durable, ont été de véritables sources d'inspiration pour moi et je me sens privilégié d'avoir pu guider le Groupe CSA au cours de la dernière décennie.

Ce fut une expérience des plus remarquables. Nos décisions d'affaires, parfois difficiles à prendre, se sont avérées être des choix stratégiques. Nous avons considérablement augmenté l'éventail de nos produits et services, de même que notre couverture géographique. À l'heure actuelle, nous comptons plus de 9 000 membres, 1 400 employés, 20 000 clients et nous avons des bureaux dans 60 pays. Nous avons prouvé que nous sommes des fournisseurs de services innovateurs, compétents et alertes au sein de l'économie mondiale. CSA International est un chef de file mondial, faisant partie des cinq principaux organismes de certification de la sécurité des produits à l'échelle mondiale. Grâce à OnSpeX, nous avons un nouveau secteur d'activité. Nous avons suscité l'intérêt des parties prenantes et nous avons révolutionné les normes dans des secteurs jamais abordés auparavant, comme les greffes de tissus et d'organes, la nanotechnologie, les sources d'énergie renouvelable, la gestion des mesures d'urgence, la prévention des infections et les services offerts à une clientèle handicapée. Le Groupe CSA est à présent un fournisseur de solutions en matière de normes plein de ressources, doté d'une connaissance approfondie et proposant une offre diversifiée dans des domaines clés.

Si on la compare aux 90 ans de notre organisation hors pair, une décennie c'est court et celle-ci est passée à la vitesse de l'éclair. Cependant, je suis fier des progrès remarquables que nous avons accomplis. Nos indicateurs de rendement clés, qui illustrent l'impact réel que nous avons sur le monde, témoignent aussi de l'engagement, de l'énergie, de l'expertise et du discernement de nos membres, clients, employés, de l'équipe de la haute direction et de notre conseil d'administration. Nous contribuons à sauver des vies. Nous contribuons à prévenir des blessures. Les sources d'énergie écologiques sont en progression. Mais, il reste tellement de choses à accomplir. Par exemple, chaque jour, cinq Canadiens perdent la vie à cause de blessures ou de maladies liées au travail.

Je suis convaincu que le prochain chef de la direction, ainsi que la force collective dégagée par tous ceux qui sont liés à Groupe CSA, permettront de s'attaquer à ces problèmes et à d'autres qui surgiront, afin de faire de notre monde un endroit meilleur, plus sûr et plus durable. Je vous remercie du soutien, de la confiance et de l'amitié que vous m'avez témoignés. Grâce à la force collective de cette organisation et de votre passion de faire bouger les choses, je suis sûr que l'avenir de Groupe CSA sera brillant et florissant.

Merci et au revoir.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'RM Griffin'.

**Robert M. Griffin**

Président et chef de la direction  
Groupe CSA



## GROUPE CSA CONSEIL D'ADMINISTRATION

De gauche :

- 1. Dr. Roland Hosein**  
Vice-président,  
Affaires gouvernementales  
GE Canada Inc.  
Mississauga, ON
- 2. Paul Straus**  
Vice-président et directeur général  
Home Hardware Stores Ltd.  
St. Jacobs, ON
- 3. Robert A. Cook**  
Président et directeur général  
(à la retraite)  
Association des organismes de santé  
de la Nouvelle-Écosse  
Bedford, NS
- 4. France Pégeot**  
Vice-présidente, Politiques  
et planification  
Développement économique Canada  
pour les régions du Québec  
Montreal, QC
- 5. Caroline Tompkins**  
Présidente  
Forum pour la formation en  
commerce international  
Ottawa, ON
- 6. David MacKinnon**  
Président et directeur général  
(à la retraite)  
Association des hôpitaux de l'Ontario  
Toronto, ON
- 7. Brian J. McQueen (vice-président)**  
Président et directeur général  
(à la retraite)  
Groupe CWB  
Oakville, ON

- 8. Gregory L. Sevick**  
Vice-président principal, Planification et  
gestion de projets  
Mainline Projects  
Enbridge Pipelines Inc.  
Calgary, AB
- 9. Robert M. Griffin**  
Président et directeur général  
Groupe CSA  
Toronto, ON
- 10. Gregory Thomas**  
Directeur administratif  
Alliance International LLC  
Fort Wayne, IN
- 11. Julia Hill (présidente)**  
Secrétaire générale  
Citoyenneté et Immigration Canada  
Ottawa, ON
- 12. David A. Bignell**  
Président et directeur général  
Siemens Milltronics Process  
Instruments Inc.  
Peterborough, ON
- 13. George Haynal**  
Vice-président, Affaires  
gouvernementales  
Bombardier Inc.  
Ottawa, ON
- 14. Greg Weeres**  
Vice-président, Exploitation et  
ingénierie Pacific Northern Gas Ltd.  
Vancouver, BC
- 15. RJ Falconi**  
Secrétaire général  
Groupe CSA  
Toronto, ON

Ne figurent pas sur la photo de groupe :

- Robert P. Bowen**  
Directeur général, Institut de  
recherche en construction  
Conseil national de recherches  
du Canada  
Ottawa, ON
- Sondra Bruni**  
Winnipeg, MB
- Richard L. Bunn**  
Président et directeur général  
(à la retraite)  
UGI Utilities  
Berwyn, PA
- Kim A. Dunphy**  
Sous-ministre adjointe, Direction de  
la santé et de la sécurité au travail  
Gouvernement de Terre-Neuve et du  
Labrador  
St. John's, NL
- Allan S. Gibbins**  
Président et directeur général  
AS Gibbins Management Ltd.  
Kleinburg, ON
- Linda A. Lusby**  
Chef intérimaire Département des  
sciences de la terre et de  
l'environnement  
Acadia University  
Wolfville, NS
- Ken Ogilvie**  
Directeur administratif (à la retraite)  
Pollution Probe  
Toronto, ON
- Dr. Malcolm O'Hagan**  
Président (à la retraite)  
NEMA  
Chevy Chase, MD
- William E. Watchorn**  
Président et directeur général  
Watcor Inc.  
Winnipeg, MB
- Greg Wilson**  
Directeur  
Enbridge Gas Distribution  
Toronto, ON



## ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

De gauche :

**Paul Keane**

Vice-Président, Ressources Humaines  
Groupe CSA

**G. Michael Martin**

Vice-Président, Finances  
Groupe CSA

**Robert M. Griffin**

Président et chef de la direction  
Groupe CSA

**Randall W. Luecke**

Président  
CSA International  
OnSpeX

**Suzanne Kiraly**

Présidente, Normes  
Association Canadienne  
de Normalisation

**Robert J. "RJ" Falconi**

Vice-Président, Chef du  
contentieux et secrétaire général  
Groupe CSA

**Karen Gaiger**

Vice-Présidente,  
Technologies d'information  
Groupe CSA

# RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et l'information du rapport annuel ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de l'Association canadienne de normalisation. Les états financiers consolidés ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada et, le cas échéant, reflètent les meilleurs jugements et les meilleures estimations de la direction. La direction est responsable de l'exactitude, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative.

Pour aider la direction à s'acquitter de ses responsabilités, l'Association maintient un système de contrôles comptables internes qui lui permet de fournir un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des documents comptables et la protection de l'actif.

Le comité des finances et de la vérification, formé exclusivement d'administrateurs externes, est nommé chaque année par le conseil d'administration. Le comité des finances et de la vérification rencontre les membres de la direction et les vérificateurs externes pour s'assurer que la direction s'acquitte convenablement de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et pour examiner les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs indépendants. Le comité des finances et de la vérification soumet ses constatations à l'examen du conseil d'administration pour que celui-ci approuve la présentation des états financiers consolidés aux membres. Les vérificateurs externes ont librement accès au comité des finances et de la vérification du conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés indépendamment par Ernst & Young s.r.l. au nom des membres, en conformité avec les PCGR du Canada. Leur rapport indique la nature de leur vérification et énonce leur opinion à l'égard des états financiers consolidés de l'Association.



**Robert M. Griffin**  
Président et chef de la direction  
Le 1<sup>er</sup> mai 2009



**G. Michael Martin**  
Vice-Président, Finances  
Le 1<sup>er</sup> mai 2009

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de

## **L'Association canadienne de normalisation**

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Association canadienne de normalisation au 31 mars 2009 et les états consolidés de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2009 ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Comme l'exige la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des nouveaux principes comptables généralement reconnus du Canada décrits à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Toronto, Canada  
Le 1<sup>er</sup> mai 2009

*Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

# BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 mars 2009 2008  
 \$ \$  
 [en milliers de dollars canadiens]

## ACTIF

### Actif à court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 069	52 340
Débiteurs	43 311	34 777
Stocks [note 3]	4 546	4 733
Charges payées d'avance	3 946	5 109
Placements à court terme [note 5]	96 810	55 122
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>162 682</b>	<b>152 081</b>
Immobilisations, montant net [note 4]	41 285	38 267
Actif au titre des prestations de retraite constituées [note 9]	54 751	46 765
	<b>258 718</b>	<b>237 113</b>

## PASSIF ET ACTIF NET

### Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer	27 909	27 537
Produits constatés d'avance	27 890	24 423
Dépôts des clients	16 206	14 368
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>72 005</b>	<b>66 328</b>
Charges à payer pour les avantages complémentaires de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 9]	29 397	26 335
Gain reporté à la vente d'un bâtiment [note 4]	6 679	—
Obligation liée aux avantages incitatifs relatifs à un bail	223	222
Participation sans contrôle [note 6]	621	—
	<b>108 925</b>	<b>92 885</b>

Éventualités et engagements [notes 8 et 10]

### Actif net

Affecté aux immobilisations	41 285	38 267
Affecté à l'interne à des fins particulières	96 885	92 331
Non affecté	11 623	13 630
<b>Total de l'actif net</b>	<b>149 793</b>	<b>144 228</b>
	<b>258 718</b>	<b>237 113</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés



**Julia Hill**  
Présidente du conseil



**Robert A. Cook**  
Président du comité de vérification

Au nom du conseil,

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET CONSOLIDÉ

Exercice terminé le 31 mars

2009

[en milliers de dollars canadiens]

	Non affecté \$	Affecté à l'interne \$	Affecté aux immobilisations \$	Total \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>13 630</b>	<b>92 331</b>	<b>38 267</b>	<b>144 228</b>
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	17 429	(5 446)	(5 358)	6 625
Placements en immobilisations, montant net	(8 376)	—	8 376	—
Virements en prévision des dépenses futures	(10 000)	10 000	—	—
Perte latente sur les contrats de change à terme [note 11a]]	(1 483)	—	—	(1 483)
Pertes sur les contrats de change à terme incluses dans les résultats d'exploitation	423	—	—	423
Augmentation nette de la valeur des contrats de change à terme	(1 060)	—	—	(1 060)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>11 623</b>	<b>96 885</b>	<b>41 285</b>	<b>149 793</b>

Exercice terminé le 31 mars

2008

[en milliers de dollars canadiens]

	Non affecté \$	Affecté à l'interne \$	Affecté aux immobilisations \$	Total \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>8 104</b>	<b>58 124</b>	<b>33 711</b>	<b>99 939</b>
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	54 908	(5 793)	(4 443)	44 672
Placements en immobilisations, montant net	(8 999)	—	8 999	—
Virements en prévision des dépenses futures	(40 000)	40 000	—	—
Perte latente sur les contrats de change à terme	(423)	—	—	(423)
Pertes sur les contrats de change à terme incluses dans les résultats d'exploitation	40	—	—	40
Augmentation nette de la valeur des contrats de change à terme	(383)	—	—	(383)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>13 630</b>	<b>92 331</b>	<b>38 267</b>	<b>144 228</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

# ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Exercice terminé le 31 mars	2009	2008
[en milliers de dollars canadiens]	\$	\$
<b>Produits</b>	<b>211 186</b>	<b>191 884</b>
<b>CHARGES</b>		
Directes	<b>99 916</b>	92 660
Frais de vente et d'administration	<b>94 277</b>	81 412
Amortissement	<b>5 358</b>	4 443
Amortissement des charges reportées et des actifs incorporels	—	287
	<b>199 551</b>	<b>178 802</b>
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies avant les éléments ci-dessous</b>	<b>11 635</b>	13 082
<b>Bénéfice (perte) hors exploitation</b>		
Gain à la vente d'un bâtiment [note 4]	<b>5 166</b>	—
Amortissement du gain à la vente d'un bâtiment [note 4]	<b>650</b>	—
Gain (perte) de change	<b>4 268</b>	(3 792)
Participation sans contrôle [note 6]	<b>298</b>	—
	<b>22 017</b>	9 290
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies</b>	<b>22 017</b>	9 290
Revenu de placement	<b>5</b>	2 186
Gain (perte) latent(e) sur les placements	<b>(15 224)</b>	216
Bénéfice (perte) découlant des activités abandonnées [note 13]	<b>(173)</b>	1 092
Gain à la vente d'activités abandonnées [note 13]	—	31 888
<b>Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice</b>	<b>6 625</b>	<b>44 672</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2009	2008
	\$	\$
Exercice terminé le 31 mars		
[en milliers de dollars canadiens]		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice découlant des activités poursuivies et des placements	<b>6 798</b>	11 692
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Participation sans contrôle	<b>(298)</b>	—
Amortissement	<b>5 358</b>	4 730
Perte (gain) à la vente d'un bâtiment	<b>(5 166)</b>	7
(Gain) perte réalisé(e) à la vente de placements	<b>1 762</b>	(244)
(Gains) pertes latent(e)s sur placements	<b>15 224</b>	(216)
Radiation du placement dans une coentreprise	—	155
Amortissement du gain reporté à la vente d'un bâtiment	<b>(650)</b>	—
(Pertes) gains de change latent(e)s	<b>(1 410)</b>	2 580
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	<b>(25)</b>	(13)
	<b>21 593</b>	18 691
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation [note 7]	<b>(3 765)</b>	(376)
Augmentation des actifs au titre des prestations constituées [note 9]	<b>(7 986)</b>	(8 041)
Augmentation des charges à payer pour les avantages complémentaires de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 9]	<b>3 062</b>	3 965
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>12 904</b>	14 239
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	<b>(12 054)</b>	(10 886)
Produit de la cession d'immobilisations	<b>17 371</b>	37
Acquisition de placements	<b>(93 880)</b>	(37 620)
Produit de la vente de placements	<b>35 206</b>	35 799
Produit de la cession d'une entreprise	—	38 024
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(53 357)</b>	25 354
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Contribution liée à la participation sans contrôle	<b>919</b>	—
Remboursement du prêt	—	(466)
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	<b>26</b>	235
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>945</b>	(231)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>		
découlant des activités poursuivies	<b>(39 508)</b>	1 338
découlant du produit de la cession d'une entreprise	—	38 024
découlant des activités abandonnées	<b>(173)</b>	1 372
Incidence des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<b>1 410</b>	(1 062)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>52 340</b>	12 668
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>14 069</b>	52 340
<b>La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de ce qui suit :</b>		
Encaisse	<b>14 069</b>	13 340
Dépôt à court terme	—	39 000
	<b>14 069</b>	52 340
<b>Élément sans effet sur la trésorerie</b>		
Augmentation des immobilisations et diminution des charges payées d'avance	<b>1 198</b>	—

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTAT FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Nature de l'exploitation	19
2. Sommaire des principales conventions comptables	19
3. Stocks	22
4. Immobilisations	22
5. Placements à court terme	23
6. Participation dans une filiale	23
7. État des flux de trésorerie consolidé	23
8. Éventualités	23
9. Régimes de retraite	23
10. Engagements	27
11. Instruments financiers et gestion des risques	27
12. Gestion du risque lié au capital	29
13. Activités abandonnées	29
14. Garantie	29

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

[en milliers de dollars canadiens]

## 1. NATURE DE L'EXPLOITATION

L'Association canadienne de normalisation [l'«Association»] est un organisme sans capital-actions qui a été constitué par lettres patentes délivrées le 21 janvier 1919 sous le régime des lois du Canada. L'Association est un organisme sans but lucratif qui, conjointement avec ses filiales, élabore des normes consensuelles en matière de sécurité, de qualité et de rendement, et qui effectue l'évaluation et l'attestation de la conformité à diverses normes.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Dates de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de l'Association est le dernier vendredi du mois de mars. Pour l'exercice considéré, la date réelle de fin d'exercice a été le 27 mars 2009 et, pour l'exercice précédent, le 28 mars 2008. Aux fins des présents états financiers consolidés, le 31 mars renvoie aux dates réelles susmentionnées.

### Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus [«PCGR»] du Canada et comprennent les comptes de l'Association et de ses filiales. Tous les soldes et opérations intersociétés importantes ont été éliminés au moment de la consolidation.

### Instruments financiers

En date du 1<sup>er</sup> avril 2007, l'Association a adopté les recommandations du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du chapitre 3865, «Couvertures», et du chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», de l'Institut Canadien des Comptables Agréés [«ICCA»]. Le chapitre 3855 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers, y compris le traitement comptable des variations de la juste valeur.

L'Association désigne les actifs financiers comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente, et les passifs financiers, comme détenus à des fins de transaction ou autres passifs financiers. Les instruments financiers de l'Association se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements à court terme, des créditeurs et des charges à payer, des dépôts des clients et des contrats de dérivés.

L'Association a désigné les placements à court terme comme instruments détenus à des fins de transaction. Ceux-ci sont présentés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées à l'état des résultats consolidé.

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs, et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en dépôt et les titres du marché monétaire assortis d'une durée initiale de moins de 90 jours à la date d'achat. Ces titres sont comptabilisés au bilan consolidé au coût plus les intérêts courus, lequel se rapproche de la juste valeur.

### Placements et revenu de placement

Les placements négociés sur le marché sont évalués selon le plus récent cours acheteur. Les transactions sont constatées à la date de la transaction et les coûts de transaction sont passés en charges dès qu'ils sont engagés.

Les placements dans des fonds communs sont évalués aux prix unitaires établis par les gestionnaires de fonds.

Les revenus de placement, qui sont composés d'intérêts, de dividendes et de gains et pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de revenus de placement dans l'état des résultats consolidé.

### Stocks

Les stocks détenus en vue d'être revendus sont évalués au moindre du coût, selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur de réalisation nette. Les travaux en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette et comprennent le coût direct de la main-d'œuvre et le coût des matières.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé.

L'amortissement, qui est comptabilisé à compter de l'exercice au cours duquel les actifs sont mis en service, est calculé comme suit sur la durée de vie utile estimative des immobilisations :

Bâtiments	5 %, amortissement décroissant à taux constant
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Matériel	20 %, amortissement décroissant à taux constant
Matériel informatique et principaux logiciels	amortissement linéaire sur 3 ans

Les gains et pertes découlant de la cession de certains actifs individuels sont portés aux résultats d'exploitation de l'exercice au cours duquel la cession a lieu.

Les gains tirés de la cession-bail visant plus qu'une petite fraction du bien vendu sont inclus dans les résultats d'exploitation de l'exercice; ils correspondent à tout excédent du gain sur la valeur actualisée des paiements minimums exigibles sur la durée du bail, si la reprise à bail est considérée comme un contrat de location-exploitation. La tranche résiduelle du gain est reportée et amortie sur la durée du bail.

### Régimes de retraite

Le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice des régimes de retraite et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi (comme les soins médicaux et dentaires) est imputé aux résultats chaque année. Le coût est calculé de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations en utilisant les meilleures estimations de la direction concernant le rendement des placements, l'augmentation des salaires et d'autres facteurs. Les niveaux de rémunération et d'inflation futurs ont une incidence sur le montant des prestations de retraite qui seront versées dans l'avenir. Les rajustements découlant des modifications apportées aux régimes, des gains ou des pertes actuariels ou des modifications aux hypothèses sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les gains et pertes cumulatifs supérieurs à 10 % des obligations au titre des prestations constituées ou 10 % de la valeur marchande des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. Le rendement prévu des actifs des régimes de retraite est fondé sur leur juste valeur. Le régime des autres avantages postérieurs à l'emploi est un régime à prestations déterminées financé par l'Association selon la méthode de la comptabilité de caisse.

L'Association a mis en application les recommandations du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA de façon prospective et elle a choisi d'amortir les actifs et les obligations transitoires de manière linéaire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2000 sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs qui doivent recevoir des prestations au titre de ces régimes. La date de mesure employée par l'Association est le 31 décembre pour les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations constituées.

### Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail représentent les améliorations locatives payées par le propriétaire et la valeur des périodes sans loyer. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée du bail, et cet amortissement est comptabilisé comme une réduction des frais de location.

### Constatation des produits

Les produits provenant des services d'évaluation, de certification et d'enregistrement et autres sont comptabilisés une fois que l'Association a rendu le service en question et que le recouvrement est assuré. Les produits tirés de la vente de biens sont comptabilisés quand ceux-ci sont expédiés. Les cotisations annuelles sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période correspondante. Les produits provenant,

entre autres, du soutien standard relatif aux ressources, sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à l'avancement des travaux. Les sommes reçues et à recevoir pour les services qui n'ont pas encore été rendus ou les cotisations annuelles pour une période future figurent dans le passif à court terme, à titre de dépôts des clients ou de produits constatés d'avance.

#### Conversion des devises

Les établissements à l'étranger sont considérés comme des établissements intégrés, et leurs comptes sont convertis suivant la méthode temporelle. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur pour le mois au cours duquel l'opération a été enregistrée. Les actifs et passifs non monétaires et l'amortissement sont convertis selon les taux de change historiques.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises relatifs aux entités canadiennes sont convertis au taux moyen en vigueur à la fin de l'exercice, et les produits et charges, au taux moyen en vigueur pour le mois au cours duquel l'opération a été enregistrée.

Les gains et pertes de change attribuables à la conversion des comptes sont portés aux résultats d'exploitation de l'exercice considéré.

#### Instruments financiers dérivés et stratégie de couverture des flux de trésorerie

L'Association a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de change. L'Association a comme politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

L'Association documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés à des actifs et des passifs précis figurant au bilan consolidé, à certains engagements fermes ou à certaines opérations prévues. L'Association vérifie également, tant au moment de l'entrée en vigueur de l'opération de couverture que sur une base permanente, si les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont suffisamment efficaces pour contrebalancer les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

De temps à autre, l'Association conclut des opérations de couverture de flux de trésorerie visant une partie des risques de change liés à des produits qu'elle prévoit réaliser en devises en concluant des contrats de change à terme de compensation et des contrats d'option, si elle le juge approprié.

Les modalités des contrats de change à terme ou des contrats d'option permettent à l'Association de limiter efficacement les risques liés aux fluctuations de change dans une fourchette établie de taux de conversion. Comme les caractéristiques essentielles des contrats de change à terme et des contrats d'option coïncident avec une tranche des produits en devises prévus, les variations des flux de trésorerie qui y sont liés et qui sont attribuables aux risques de change devraient être entièrement compensées par les instruments dérivés de couverture.

Les gains et pertes de change sur les instruments financiers dérivés libellés en devises servant à couvrir les produits en devises prévus sont comptabilisés comme des rajustements des produits lorsque ceux-ci sont inscrits. Dans le cas des contrats de change à terme, et des contrats d'option utilisés pour couvrir les produits en devises prévus, la fraction de la prime ou de l'escompte à terme du contrat pour la période précédant la constatation des produits est également comptabilisée comme un rajustement des produits lorsque ceux-ci sont enregistrés.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans l'actif net non affecté. Tout gain ou perte sur la juste valeur relativement à la partie inefficace est constaté immédiatement à l'état des résultats consolidé.

Les gains ou pertes, réalisés ou latents, associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance, sont reportés dans l'état de l'évolution de l'actif net consolidé et comptabilisés dans les résultats pendant la période au cours de laquelle l'opération de couverture sous-jacente est constatée. S'il n'est plus probable que l'opération prévue ait lieu, tout gain ou perte, réalisé ou latent, sur cet instrument dérivé est immédiatement porté à l'état des résultats consolidé.

#### Actif net affecté à l'interne

Certains actifs nets sont affectés par le conseil d'administration à des fins particulières ayant trait à l'élaboration de normes, à des projets de recherche et à l'application de nouvelles normes. Le bénéfice généré par l'actif net affecté à l'interne est inclus dans l'actif net non affecté.

### Modifications de conventions comptables

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2008, l'Association a adopté les nouvelles normes comptables suivantes :

- i] Le chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA, «Informations à fournir concernant le capital» [«chapitre 1535»], qui précise les informations à fournir sur 1] les objectifs, les politiques et les procédures de gestion de la structure du capital d'une entité; 2] les données quantitatives sur ce qu'une entité considère comme faisant partie du capital; et 3] la conformité d'une entité aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures, et si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication.
- ii] Le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, «Normes générales de présentation des états financiers» [«chapitre 1400»], qui a été modifié pour inclure les exigences relatives à l'évaluation de la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation et à la communication d'informations à cet égard.
- iii] Le chapitre 3031 du Manuel de l'ICCA, «Stocks» [«chapitre 3031»], qui exige que les stocks soient évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation et qui fournit des lignes directrices pour déterminer le coût, notamment l'affectation des frais généraux et autres frais aux stocks et d'autres exigences.

L'adoption des nouvelles exigences de ces normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de l'Association.

### Prises de position comptables récentes

Le CNC a publié des révisions aux chapitres de la série 4400 et à d'autres chapitres afin de modifier ou d'améliorer certaines parties du Manuel qui concernent les organismes sans but lucratif. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, et l'adoption anticipée est permise. Voici un sommaire des principales modifications :

- i] La Préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif établit un renvoi au chapitre 1100, «Principes comptables généralement reconnus», afin de rappeler aux lecteurs que les notes d'orientation concernant la comptabilité et les abrégés du CPN s'appliquent aux organismes sans but lucratif. L'Association a adopté les modifications à la Préface le 1<sup>er</sup> avril 2009, et elle ne s'attend pas à ce que celles-ci aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.
- ii] Le chapitre 4400 du Manuel de l'ICCA, «Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif» [«chapitre 4400»], rend le chapitre 1540, «États des flux de trésorerie», applicable aux organismes sans but lucratif. Par conséquent, les activités d'investissement et de financement devront être présentées séparément. Également, le chapitre 4400 rend facultative l'information sur les actifs nets investis en immobilisations; dans les cas où l'organisme sans but lucratif choisit d'en traiter, ce pourra être dans une note complémentaire ou directement dans le bilan. Les nouvelles modifications exigent aussi que les montants bruts des produits et des charges soient constatés dans l'état des résultats, à moins que les autres lignes directrices ne l'imposent pas. L'Association a adopté le chapitre 1540, «États des flux de trésorerie», et constate les montants bruts des produits et des charges.

## 3. STOCKS

Les stocks se composent des éléments suivants :

	2009 \$	2008 \$
Travaux en cours	<b>3 727</b>	3 841
Stocks pour revente	<b>819</b>	892
	<b>4 546</b>	4 733

Les stocks passés en charges au cours de l'exercice se sont établis à 1 757 \$ [1 827 \$ en 2008].

#### 4. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2009			2008		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrain	1 842	—	1 842	4 357	—	4 357
Bâtiments	32 852	13 262	19 590	31 672	15 787	15 885
Améliorations locatives	3 702	1 332	2 370	1 306	839	467
Matériel	59 383	45 742	13 641	54 466	43 062	11 404
Matériel informatique et principaux logiciels	29 046	26 057	2 989	27 411	24 569	2 842
Actifs en construction	853	—	853	3 312	—	3 312
	<b>127 678</b>	<b>86 393</b>	<b>41 285</b>	122 524	84 257	38 267

Les actifs en construction sont liés à divers projets de rénovation de bâtiments, à de nouveaux appareils de laboratoire et à des applications logicielles. Aucun amortissement n'a été calculé pour ces actifs, puisqu'ils n'ont pas encore été mis en service.

#### Cession-bail

En avril 2008, l'Association a vendu son terrain et son bâtiment à Richmond, en Colombie-Britannique, et les a repris à bail à 63 % en vertu d'un contrat de location-exploitation d'une durée de 10 ans. Conformément à la comptabilisation des opérations de cession-bail, un montant de 5 166 \$ du gain total a été constaté dans l'état des résultats consolidé, et un montant de 7 329 \$ a été reporté et sera amorti sur la durée restante du bail. L'amortissement pour l'exercice a été de 650 \$ [néant en 2008].

#### 5. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme se composent des éléments suivants :

	Valeur marchande	
	2009 \$	2008 \$
Obligations d'État et de sociétés	23 235	23 393
Taux d'intérêt moyen pondéré		
Indiqué – 5,05 %		
Réel – 4,93 %		
Fonds communs	46 705	—
Actions	18 971	24 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par des courtiers	7 899	7 718
	<b>96 810</b>	55 122

#### 6. PARTICIPATION DANS UNE FILIALE

En novembre 2008, l'Association a conclu une entente avec China Certification & Inspection Group Guangdong Co. Ltd (CCIC), société établie sous le régime des lois de la République populaire de Chine. La société offre un service d'homologation des produits et un service à la clientèle connexe aux fabricants qui exportent des produits à l'extérieur de la Chine. L'Association détient une participation de 65 % dans la société, ce qui lui permet de contrôler ses activités. Par conséquent, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société sont inclus dans les présents états financiers consolidés.

## 7. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation se détaille comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Débiteurs	<b>(8 534)</b>	(2 737)
Stocks	<b>187</b>	(125)
Charges payées d'avance	<b>(35)</b>	(1 027)
Créditeurs et charges à payer	<b>(688)</b>	1 570
Produits constatés d'avance	<b>3 467</b>	806
Dépôts des clients	<b>1 838</b>	1 137
	<b>(3 765)</b>	(376)

## 8. ÉVENTUALITÉS

L'Association a été désignée dans un certain nombre de poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction et son conseiller juridique sont d'avis qu'il est actuellement impossible de prévoir l'issue de ces poursuites avec un degré d'assurance raisonnable. L'Association est assurée contre de telles poursuites, et toute perte, dans la mesure où elle n'est pas entièrement couverte par ces polices d'assurance, sera imputée aux résultats d'exploitation pour l'exercice au cours duquel la responsabilité aura été établie.

## 9. RÉGIMES DE RETRAITE

L'Association est le promoteur de divers régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, notamment un régime de retraite à cotisations déterminées et cinq régimes de retraite à prestations déterminées, ainsi que de régimes qui offrent aux employés une couverture complémentaire de soins de santé. Les prestations de retraite sont fondées sur l'ancienneté et le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations pour tous les régimes de retraite sauf un sont partiellement indexées en fonction de l'augmentation du coût de la vie après la retraite.

La vente de la division QMI décrite à la note 13 a donné lieu à des compressions et des règlements, conformément au chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA. Des montants nets de compression de 65 \$ ont été enregistrés dans les comptes de l'Association à l'exercice précédent. Les montants de règlement seront inscrits dans les comptes de l'Association lorsque les actifs seront transférés à l'extérieur des régimes.

Les cotisations de l'Association au régime de retraite à cotisations déterminées sont passées en charges lorsqu'elles sont exigibles. La charge liée au régime de retraite à cotisations déterminées pour 2009 s'est établie à 811 \$ [867 \$ en 2008].

a] Les renseignements relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées de l'Association se détaillent globalement comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Obligations au titre des prestations constituées	<b>154 868</b>	179 664
Juste valeur des actifs des régimes	<b>192 825</b>	237 324
<b>Capitalisation – surplus des régimes</b>	<b>37 957</b>	57 660
Cotisations de l'employeur après la date de mesure	<b>1 527</b>	1 357
Actif transitoire non amorti	<b>(17 970)</b>	(21 589)
Coût non amorti des prestations au titre des services passés	<b>4 325</b>	5 055
Perte actuarielle nette non amortie	<b>28 912</b>	4 282
<b>Actifs au titre des prestations constituées</b>	<b>54 751</b>	46 765

	2009 \$	2008 \$
<b>Composantes du coût net des prestations de retraite pour la période</b>		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice		
[part de l'employeur]	<b>6 189</b>	6 171
Intérêts débiteurs	<b>10 196</b>	9 894
Rendement réel des actifs des régimes	<b>44 521</b>	(622)
Gain actuariel	<b>(36 797)</b>	(18 302)
<b>Recouvrements (coûts) survenus au cours de l'exercice</b>	<b>24 109</b>	(2 859)
Écart entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts constatés		
au cours de l'exercice pour :		
Rendement des actifs des régimes	<b>(61 232)</b>	(15 846)
Perte actuarielle	<b>36 806</b>	18 330
Coût des prestations au titre des services passés	<b>730</b>	781
Actif transitoire	<b>(3 619)</b>	(3 623)
<b>Recouvrement du coût net des prestations de retraite pour la période</b>	<b>(3 206)</b>	(3 217)

	2009 \$	2008 \$
<b>Variation des obligations au titre des prestations constituées</b>		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	<b>179 664</b>	183 995
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice		
[part de l'employeur]	<b>5 589</b>	6 171
Intérêts débiteurs	<b>10 196</b>	9 894
Cotisations des employés	<b>1 991</b>	2 046
Prestations réellement versées	<b>(5 775)</b>	(4 013)
Rajustement des obligations en raison de la compression des régimes	—	(127)
Gain actuariel	<b>(36 797)</b>	(18 302)
<b>Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice</b>	<b>154 868</b>	179 664

	2009 \$	2008 \$
<b>Variation des actifs des régimes</b>		
Valeur marchande des actifs des régimes au début de l'exercice	<b>237 324</b>	233 640
Rendement réel des actifs des régimes	<b>(44 521)</b>	622
Cotisations de l'employeur	<b>4 610</b>	5 029
Cotisations des employés	<b>1 991</b>	2 046
Prestations réellement versées	<b>(5 775)</b>	(4 013)
Charges administratives réelles	<b>(804)</b>	—
<b>Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice</b>	<b>192 825</b>	237 324

La juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées a servi à établir la charge de retraite nette pour les exercices terminés les 31 mars 2009 et 2008.

Les actifs des régimes par catégorie d'actif sont comme suit :

	2009 %	2008 %
Titres de participation	<b>57,9</b>	63,2
Titre à revenu fixe	<b>35,6</b>	32,4
Autres	<b>6,5</b>	4,4
	<b>100,0</b>	100,0

	Date de la dernière évaluation actuarielle	Date de la prochaine évaluation actuarielle
<b>Régimes de retraite à prestations déterminées</b>		
Employés salariés	Le 31 octobre 2008	Le 31 octobre 2011
Membres de la section locale 967 du Syndicat canadien de la fonction publique	Le 31 octobre 2008	Le 31 octobre 2011
Membres de la section locale 4559 du Syndicat canadien de la fonction publique	Le 31 octobre 2008	Le 31 octobre 2011
Personnel cadre désigné	Le 31 décembre 2007	Le 31 décembre 2010

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations et des coûts au titre des prestations constituées de l'Association (hypothèses moyennes pondérées) sont comme suit :

	2009 %	2008 %
<b>Régimes de retraite à prestations déterminées</b>		
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>		
Taux d'actualisation du coût des régimes de retraite	<b>5,50</b>	5,20
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	<b>7,50</b>	5,50
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	<b>7,00</b>	7,00
Taux d'augmentation de la rémunération	<b>4,00</b>	4,00

b] Les renseignements généraux sur les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de l'Association sont comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Obligations au titre des prestations constituées	<b>26,263</b>	29,299
Juste valeur des actifs des régimes	—	—
<b>Capitalisation – déficit des régimes</b>	<b>(26 263)</b>	(29 299)
Cotisations de l'employeur au cours de l'exercice, de la date de mesure à la fin de l'exercice	<b>175</b>	174
Obligation transitoire non amortie	<b>2 886</b>	3 207
Gain actuariel net non amorti	<b>(6 195)</b>	(417)
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>(29 397)</b>	(26 335)

	2009 \$	2008 \$
<b>Composantes du coût net des prestations de retraite pour la période</b>		
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	<b>1 762</b>	2 029
Intérêts débiteurs	<b>1 685</b>	1 631
Rajustement découlant de la modification des régimes	—	727
Gain actuariel	<b>(5 784)</b>	(1 705)
<b>Coûts (recouvrements) survenus au cours de l'exercice</b>	<b>(2 337)</b>	2 682
Écart entre les coûts survenus au cours de l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice pour :		
Perte actuarielle	<b>5 784</b>	1 705
Obligation transitoire	<b>321</b>	476
<b>Coût net constaté des prestations de retraite pour la période</b>	<b>3 768</b>	4 863

	2009 \$	2008 \$
<b>Variation des obligations au titre des prestations constituées</b>		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	<b>29 299</b>	37 655
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	<b>1 762</b>	2 029
Intérêts débiteurs	<b>1 685</b>	1 631
Modifications aux régimes	—	(3 321)
Prestations versées	<b>(699)</b>	(588)
Rajustement découlant de la compression des régimes	—	(5 304)
Obligations en cours de règlement	—	(1 098)
Gain actuariel	<b>(5 784)</b>	(1 705)
<b>Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice</b>	<b>26 263</b>	29 299

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul des obligations et des coûts au titre des prestations constituées de l'Association (hypothèses moyennes pondérées) sont comme suit :

	2009 %	2008 %
<b>Hypothèses moyennes pondérées aux fins de l'établissement de la charge</b>		
Taux d'actualisation	<b>5,50</b>	5,20
Taux d'augmentation de la rémunération	<b>4,00</b>	4,00
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	<b>8,50</b>	8,50
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	<b>5,00</b>	5,00
Date d'atteinte du taux final	<b>2017</b>	2017
Taux tendanciel initial des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	<b>5,00</b>	5,00
Taux tendanciel final des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	<b>5,00</b>	5,00
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	<b>5,00</b>	5,00
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	<b>5,00</b>	5,00
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	<b>6,08</b>	6,23
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	<b>5,00</b>	5,00
Date d'atteinte du taux final	<b>2017</b>	2017
<b>Hypothèses moyennes pondérées aux fins de la présentation de l'information</b>		
Taux d'actualisation	<b>7,50</b>	5,50
Taux d'augmentation de la rémunération	<b>4,00</b>	4,00
Taux tendanciel initial du coût des médicaments d'ordonnance	<b>7,80</b>	8,00
Taux tendanciel final du coût des médicaments d'ordonnance	<b>5,00</b>	5,00
Date d'atteinte du taux final	<b>2024</b>	2017
Taux tendanciel initial des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	<b>5,00</b>	5,00
Taux tendanciel final des coûts des chambres d'hôpital semi-privées et autres frais médicaux	<b>5,00</b>	5,00
Taux tendanciel initial du coût des soins dentaires	<b>5,00</b>	5,00
Taux tendanciel final du coût des soins dentaires	<b>5,00</b>	5,00
Taux tendanciel moyen pondéré initial du coût des soins de santé	<b>5,95</b>	6,08
Taux tendanciel moyen pondéré final du coût des soins de santé	<b>5,00</b>	5,00
Date d'atteinte du taux final	<b>2024</b>	2017

Une hausse ou une baisse de 1 % [1 % en 2008] du taux tendanciel du coût des soins de santé entraînerait une hausse de 4 323 \$ [4 887 \$ en 2008] ou une baisse de 3 540 \$ [3 976 \$ en 2008] des obligations au titre des prestations constituées au 31 mars 2009 et une hausse de 766 \$ [816 \$ en 2008] ou une baisse de 598 \$ [636 \$ en 2008] du coût des prestations et des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 31 mars 2009.

Les renseignements sur les régimes d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de l'Association sont comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Contributions de l'employeur	<b>699</b>	588
Prestations versées	<b>699</b>	588

## 10. ENGAGEMENTS

L'Association a pris les engagements suivants en vertu des contrats de location-exploitation relatifs à son équipement et à ses locaux :

	\$
2010	5 655
2011	4 198
2012	3 666
2013	3 352
2014	3 416
Par la suite	13 535
	<b>33 822</b>

## 11. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

### A) Risque de change

L'Association exerce ses activités à l'échelle mondiale et constate une part considérable de ses produits et charges en dollars américains. Ainsi, certains de ses produits et flux de trésorerie risquent de subir l'incidence des fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. La stratégie de couverture des flux de trésorerie de l'Association atténue en partie le risque de change. Au 31 mars 2009, le bilan consolidé comprenait des montants libellés en dollars américains, qui représentaient 50 % [33 % en 2008] de l'actif à court terme, 12 % [28 % en 2008] des placements à court terme et 20 % [18 % en 2008] du passif à court terme.

Au 31 mars 2009, l'Association avait divers contrats de change à terme en cours d'une valeur de 24 300 \$ US pour convertir efficacement en dollars canadiens un montant de 24 300 \$ US de ses produits en dollars américains prévus au cours des neuf prochains mois à l'intérieur d'une fourchette fixe de taux de change variant entre 1,03 \$ et 1,33 \$, ce qui réduit l'incidence des fluctuations des taux sur les rentrées de fonds futures en dollars américains.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009, aucune partie des instruments de couverture n'a été considérée inefficace ou n'a été exclue de l'évaluation de l'efficacité de couverture. La juste valeur de ces contrats à terme correspondait à une perte latente de 1 483 \$ au 31 mars 2009 incluse dans l'état de l'évolution de l'actif net consolidé.

### B) Juste valeur

En raison de la brève période jusqu'à l'échéance des débiteurs, des créiteurs et des charges à payer et des dépôts des clients, les valeurs comptables présentées dans le bilan consolidé représentent des estimations raisonnables de leur juste valeur. Les placements à court terme et les contrats sur dérivés sont présentés à la juste valeur.

### C) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la juste valeur d'un placement ou les flux de trésorerie futurs qui en résultent. Les placements de l'Association portant intérêt sont exposés au risque de taux d'intérêt. Les placements en obligations sont les plus exposés au risque de taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs monétaires à court terme n'exposent pas l'Association à un risque de taux d'intérêt important en raison de leur échéance à court terme.

Les tableaux suivants présentent l'information sur la sensibilité aux taux d'intérêt des placements à court terme de l'Association au 31 mars 2009. L'échéance et le rendement réel sont présentés pour les actifs sensibles aux taux d'intérêt. Le rendement réel jusqu'à l'échéance représente le rendement moyen actuel fondé sur les flux de trésorerie jusqu'à l'échéance.

2009	Taux variable \$	Échéance				Total de la juste valeur \$
		1 an ou moins \$	Plus de 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	
<b>Actif</b>						
Encaisse et billets à court terme	<b>2 952</b>	—	—	—	—	<b>2 952</b>
Obligations du gouvernement du Canada, obligations provinciales et obligations municipales	—	—	<b>8 776</b>	<b>2 957</b>	<b>1 010</b>	<b>12 743</b>
Obligations de sociétés canadiennes	—	<b>514</b>	<b>7 995</b>	<b>1 009</b>	<b>974</b>	<b>10 492</b>
	<b>2 952</b>	<b>514</b>	<b>16 771</b>	<b>3 966</b>	<b>1 984</b>	<b>26 187</b>

2009	Échéance			
	1 an ou moins %	Plus de 1 an à 5 ans %	Plus de 5 ans à 10 ans %	Plus de 10 ans %
<b>Rendement réel</b>				
Obligations du gouvernement du Canada, obligations provinciales et obligations municipales	—	<b>4,57 %</b>	<b>4,04 %</b>	<b>4,96 %</b>
Obligations de sociétés canadiennes	<b>0,57 %</b>	<b>4,99 %</b>	<b>4,96 %</b>	<b>6,68 %</b>

2008	Échéance				Total de la juste valeur \$
	1 an ou moins \$	Plus de 1 an à 5 ans \$	Plus de 5 ans à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	
<b>Actif</b>					
Obligations du gouvernement du Canada	—	14 520	8 873	—	23 393

2008	Échéance			
	1 an ou moins %	Plus de 1 an à 5 ans %	Plus de 5 ans à 10 ans %	Plus de 10 ans %
<b>Rendement réel</b>				
Obligations du gouvernement du Canada	—	5,25%	4,55%	—

#### D) Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers est le risque de perte financière que pourrait subir l'Association si une contrepartie n'honore pas ses obligations ou devient insolvable. Les placements de l'Association dans des obligations sont exposés au risque de crédit. Les valeurs comptables de ces placements représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date des états financiers. L'Association gère le risque de crédit en traitant seulement avec des contreparties que son gestionnaire de placements estime solvables et qui ont reçu une note de crédit minimale de BBB comme établie par une agence de notation du crédit reconnue, et en surveillant régulièrement l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit lié à une seule contrepartie est limité aux montants maximaux stipulés dans l'énoncé des politiques et procédures de placement de l'Association.

En outre, l'Association s'expose à des risques de crédit liés aux clients dans le cours normal de ses activités. La direction se protège contre ces risques en recourant à la politique de crédit de l'Association et en constituant des provisions suffisantes pour les créances douteuses.

#### E) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité couru par l'Association est le risque de ne pas être en mesure de s'acquitter des engagements au fur et à mesure qu'ils arrivent à échéance. L'Association gère le risque d'illiquidité en s'assurant que les fonds d'exploitation et les fonds d'investissement sont traités de façon distincte, conformément à son énoncé des politiques et procédures de placement, et en veillant à n'investir que dans des placements de haute qualité pouvant être facilement vendus dans un marché actif.

### 12. GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion du capital, l'Association a pour mission d'offrir un environnement, meilleur, plus sûr et plus durable, où les normes visent tant les gens que les activités. Elle gère ses sources de financement de façon à assurer sa croissance par le développement et l'expansion des actifs et des programmes existants. L'Association considère que son actif net compose sa structure de capital, et, par l'entremise du conseil d'administration, elle a élaboré plusieurs exigences internes relatives à l'examen et à la surveillance de celui-ci. L'Association n'est pas soumise à des exigences en matière de capital en vertu de règles extérieures. Les objectifs généraux de gestion de capital sont inchangés comparativement à l'exercice précédent.

### 13. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

En février 2008, l'Association a vendu sa division Quality Management Institute (QMI) à SAI Global Limited, en Australie, un tiers non apparenté, pour la somme de 40 000 \$ au comptant. Les actifs nets vendus se sont élevés à 6 136 \$, et le coût de cession s'est établi à 1 976 \$, ce qui a résulté en un gain de 31 888 \$. La cession est enregistrée à titre d'activité abandonnée.

L'Association a indemnisé l'acquéreur au titre de réclamations déterminées limitées liées à des activités passées. Il est impossible de quantifier le passif potentiel maximum à cet égard, et l'issue éventuelle de ces réclamations est incertaine. Par conséquent, l'Association n'a constitué aucune provision pour ces réclamations dans les présents états financiers consolidés. Si des réclamations étaient déposées, elles seraient constatées dans les résultats d'exploitation de l'exercice au cours duquel le montant à payer pourrait être établi. Au 31 mars 2009, il n'y avait aucune [aucune en 2008] réclamation en cours.

### 14. GARANTIE

Conformément aux modalités du contrat de location, l'Association a garanti les engagements futurs envers le bailleur à l'égard du contrat conclu avec l'acquéreur de la division QMI. Les engagements aux termes du contrat de location au 31 mars 2009 s'élevaient à 4 163 \$ [4 508 \$ en 2008] et venaient à échéance en 2020.

# NOS RÉSULTATS PAR RAPPORT AUX INDICATEURS CLÉS

Notre mission... c'est la vie.

**AU GROUPE CSA, NOUS ENTREVOYONS UN MONDE MEILLEUR, PLUS SÛR ET VIABLE OÙ LES NORMES SONT AU SERVICE DES GENS ET DES ENTREPRISES.**

Notre mission, c'est la vie, et les meilleurs indicateurs de nos progrès sont ceux qui montrent l'effet direct et réel de notre travail.

Dans les pages suivantes, nous examinerons différents aspects essentiels qui mobilisent notre attention et nos travaux. Ces indicateurs de rendement clés (IRC) témoignent des défis que nous avons relevés avec succès et soulignent notre conviction que les normes rendent le monde meilleur. Cette année, nous avons inclus quelques nouveaux IRC qui illustrent le rôle que nous jouons dans la promotion de nouvelles sources d'énergie, de l'efficacité énergétique et de la réduction du nombre de blessures à la tête.

Nos employés et nos membres ont la volonté et le savoir-faire voulus pour influencer positivement sur la vie des gens. C'est leur passion qui nous permet d'afficher ces bons IRC!



**Robert M. Griffin**  
Président et chef de la direction  
Groupe CSA

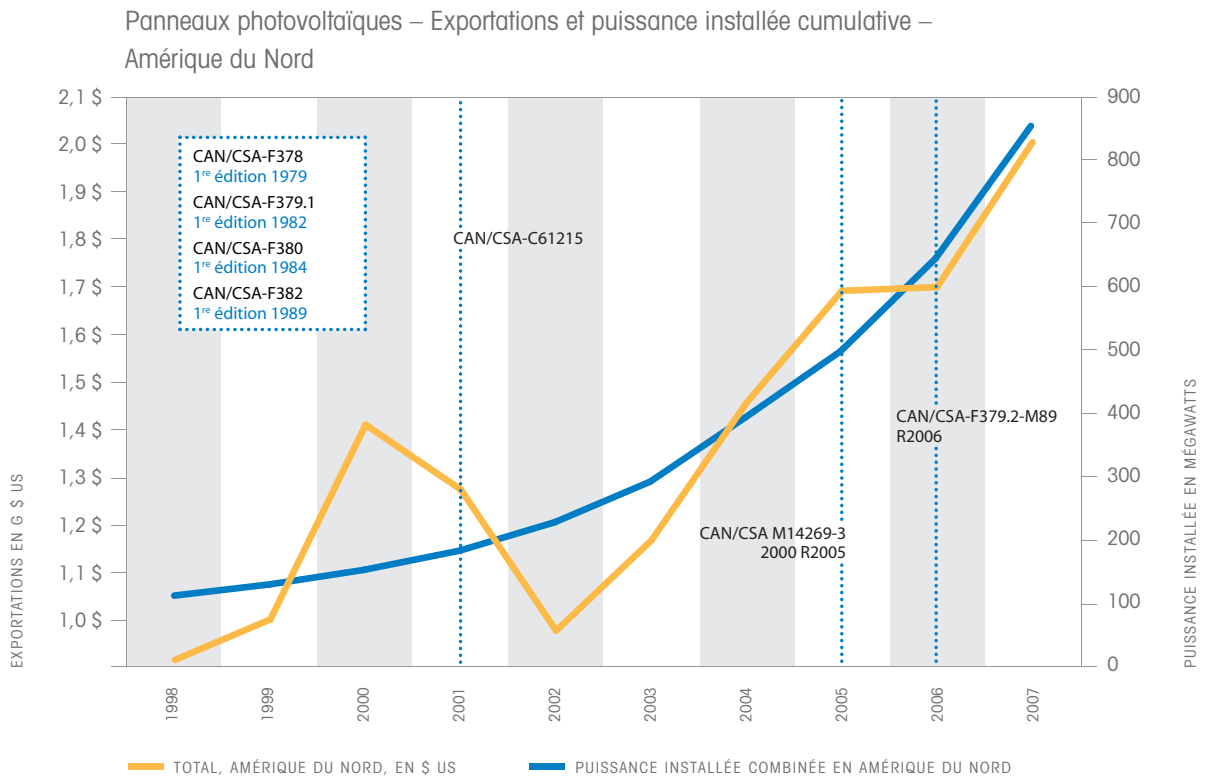
# LES NORMES ET LA CERTIFICATION DE LA CSA AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



## TECHNOLOGIE DES PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

### EXPORTATIONS ET INSTALLATIONS

Afin d'encourager le marché à adopter les cellules photovoltaïques et les technologies connexes, la CSA publie des normes sur l'énergie renouvelable et CSA International met à l'essai et certifie l'équipement utilisé pour exploiter l'énergie solaire. En 2007, la valeur des exportations nord-américaines de cellules et de technologies photovoltaïques a dépassé les 2 G\$ et la puissance photovoltaïque installée cumulative est passée de 100 MW en 1998 à plus de 850 MW en 2007.



Source : International Energy Agency – Photovoltaic Power Systems Programme, Industrie Canada, Données sur le commerce en direct, par produit (codes du SH)

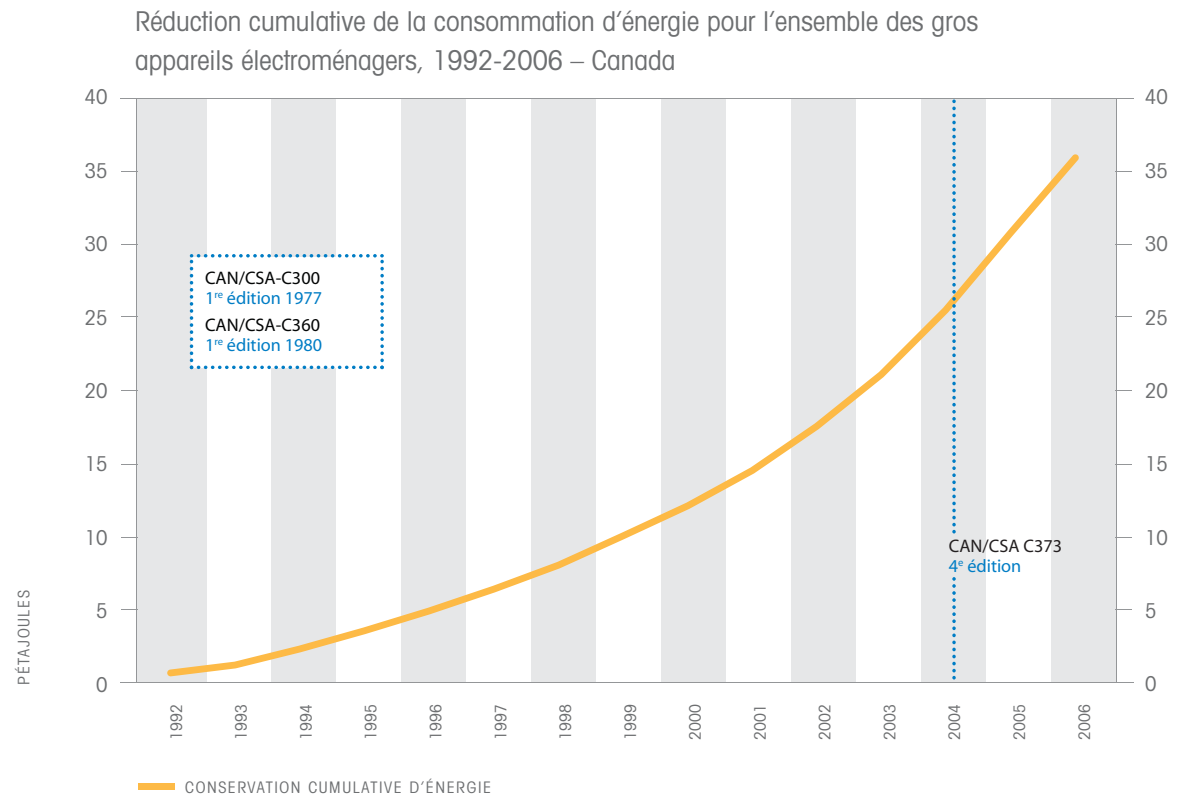
Normes citées : CAN/CSA-F378-87 R2004 (éditions antérieures : 1979, 1982), CAN/CSA-F379.1-88 R2006 (éditions antérieures : 1982, 1985), CAN/CSA-F379.2-M89 R2006 (édition antérieure : 1984), CAN/CSA-F380-M87 R1999 (édition antérieure : 1984), CAN/CSA-F382-M89 R2004, CAN/CSA-F383-87 (R2005), CAN/CSA-M14269-3 2000 R2005, CAN/CSA-C61215-08 (édition antérieure : 2001), CAN/CSA-F380, CAN/CSA-F382

# LES NORMES ET LA CERTIFICATION DE LA CSA PARTICIPENT À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



## RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES MÉNAGES

Depuis 1977, la CSA publie des normes visant à encourager l'efficacité énergétique des gros appareils électroménagers tandis que CSA International les vérifie et les met à l'essai pour s'assurer qu'ils sont efficaces et écologiques. La conservation d'énergie supplémentaire cumulative de tous les gros électroménagers entre 1992 et 2006 a atteint 35,67 PJ, soit assez d'énergie pour alimenter plus de 274 000 foyers pendant un an.



Source : « Consommation d'énergie des gros appareils ménagers expédiés au Canada – Tendances 1990-2005 », Ressources naturelles Canada et Association canadienne des fabricants d'appareils électroménagers, décembre 2007 (c2008)

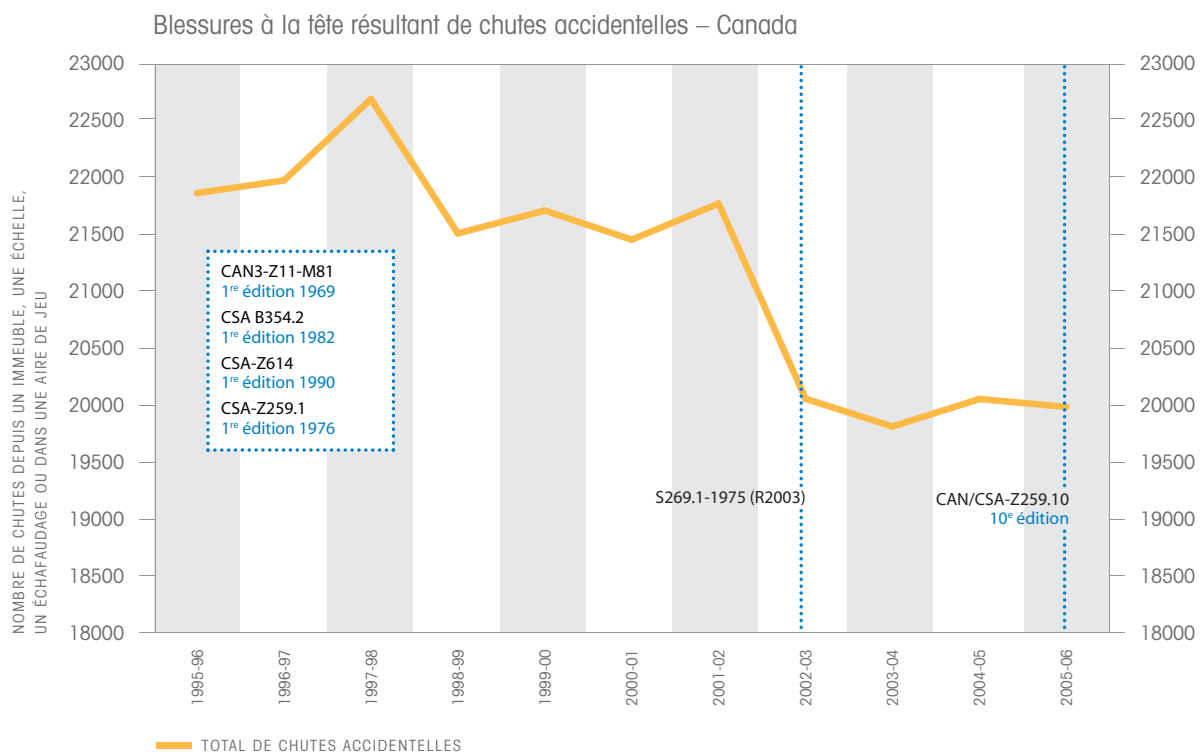
Normes citées : CAN/CSA-C300-08 (éditions antérieures : 2000, 1991, 1989, 1984, 1978 et 1977), CAN/CSA-C358-03 R2009 (éditions antérieures : 1995, 1989 et 1979), C360-03 R2009 (éditions antérieures : 1998, 1992, 1989 et 1980) CAN/CSA-C361-92 (R2008), CAN/CSA-C373-04 (éditions antérieures : 1992, 1989 et 1980)

# LES NORMES ET LA CERTIFICATION DE LA CSA PEUVENT RÉDUIRE LE NOMBRE DE BLESSURES À LA TÊTE



## LA NÉCESSITÉ DE RÉDUIRE LE NOMBRE DE BLESSURES À LA TÊTE

Les chutes peuvent causer des blessures graves à la tête et au cerveau. Dans les aires de jeu, le nombre de blessures à la tête a diminué depuis que la CSA a élaboré des normes sur les couvre-sol amortissants. La sécurité au travail et à la maison constitue aussi un important dossier. CSA International met à l'essai et certifie des échelles et des harnais, et la CSA publie des normes relatives à ces produits, y compris aux échafaudages.



Source : « Types of Unintentional Falls by Fiscal Year, NTR MDS, 1995-1996 to 2005-2006 »,

« Traumatismes crâniens au Canada : Une décennie de changements (1994-1995 à 2003-2004) », Institut canadien d'information sur la santé

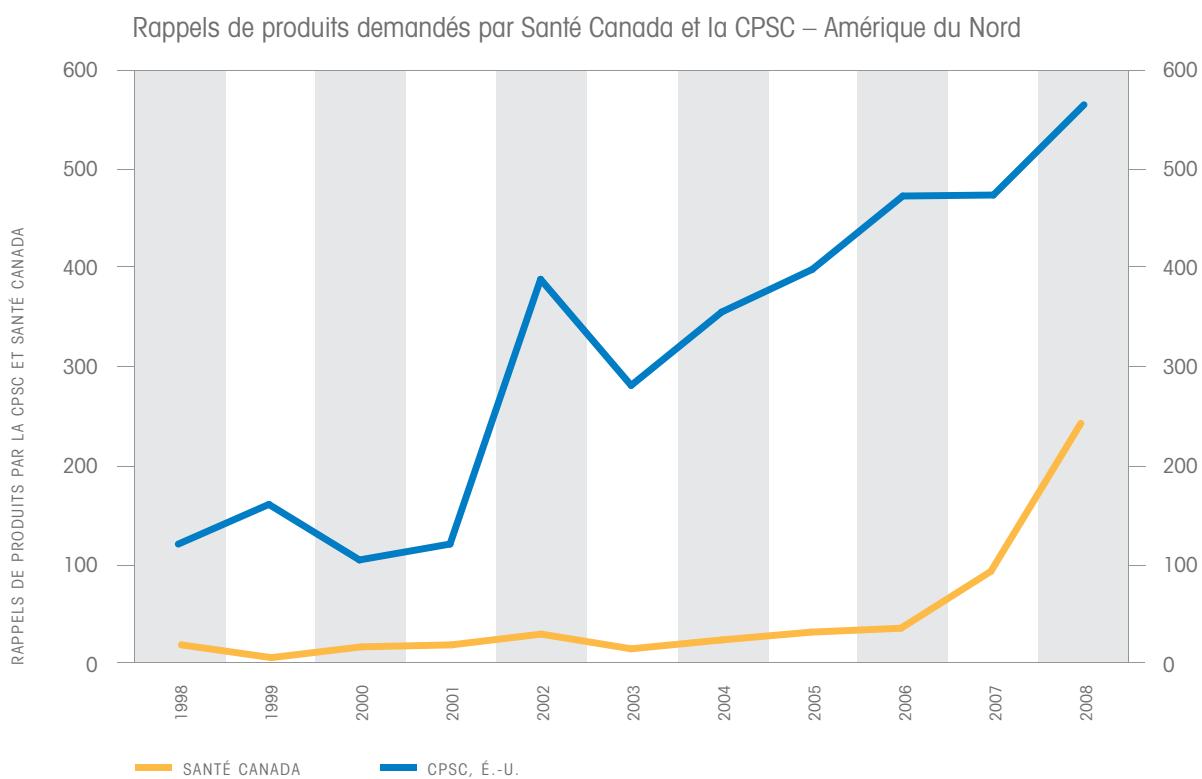
Normes citées : CAN/CSA-Z614-07 (éditions antérieures : 2003, 1998 et 1990), CAN3-Z11-M81 (R2005) (éditions antérieures : 1969 et 1976), S269.1-1975 (R2003), CAN/CSA-S269.2-M87 (R2003) (édition antérieure : 1980), CSA Z259.1-05 (éditions antérieures : 1995 et 1976), CAN/CSA-Z259.2.1-98, CAN/CSA-Z259.2.2-98 (R2008), CAN/CSA-Z259.10-06 (édition antérieure : 1990), CSA Z259.11-05 (édition antérieure : 1992), CAN/CSA Z259.12-01, CSA Z259.16-04, CSA B354.1-04 (édition antérieure : 1982), CSA B354.2-01 (édition antérieure : 1982), CSA B354.4-02 (édition antérieure : 1982), CSA B354.5-07, CAN/CSA Z271-98 (éditions antérieures : 1984 et 1974)

## CSA INTERNATIONAL ET ONSPEX SUIVENT DE PRÈS LES RAPPELS DE PRODUITS POUR MIEUX PROTÉGER LES CONSOMMATEURS



### ASSURER LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Nous comptons sur des chaînes d'approvisionnement mondiales pour fournir le marché en produits sécuritaires. Depuis janvier 1998, la Consumer Product Safety Commission (CPSC) des États-Unis a procédé à 3 428 rappels de produits et Santé Canada, à 493 rappels. À CSA International, nous suivons de près ces rappels dans le cadre de nos activités quotidiennes, nous y participons si un produit porte une marque de certification CSA et nous appliquons les leçons apprises dans le processus d'élaboration des normes.

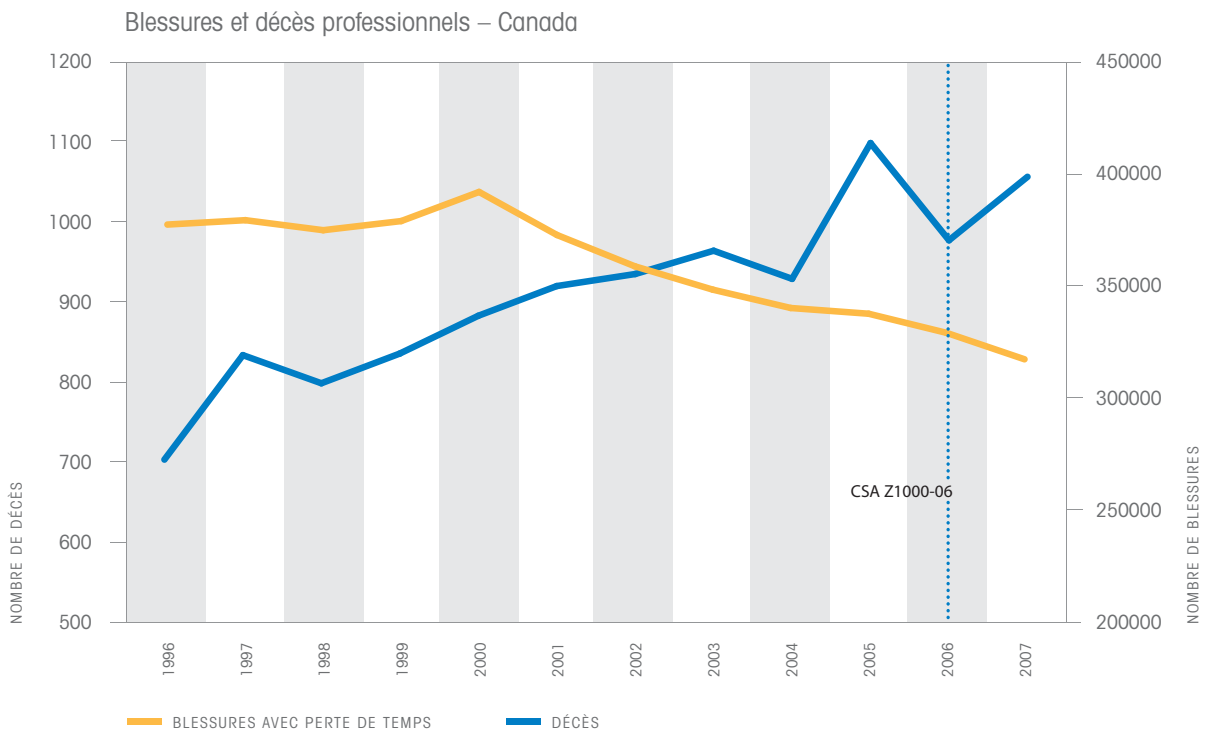


# LES NORMES CSA VISENT À RÉDUIRE LE NOMBRE DE BLESSURES ET DE DÉCÈS PROFESSIONNELS LIÉS À DES MALADIES OU À DES ACCIDENTS



## NÉCESSITÉ DE RÉDUIRE LE NOMBRE DE BLESSURES OU DE DÉCÈS PROFESSIONNELS LIÉS À DES MALADIES OU À DES ACCIDENTS

En 2007, 317 524 travailleurs canadiens ont subi une blessure qui les a obligés à s'absenter du travail, une diminution comparativement à 329 357 blessures en 2006. La même année, 1 055 travailleurs canadiens sont décédés de maladies ou de blessures professionnelles. La CSA a donc lancé la norme Z1000, Gestion de la santé et de la sécurité au travail, en vue de participer à la réduction du nombre de blessures et de décès professionnels au Canada.



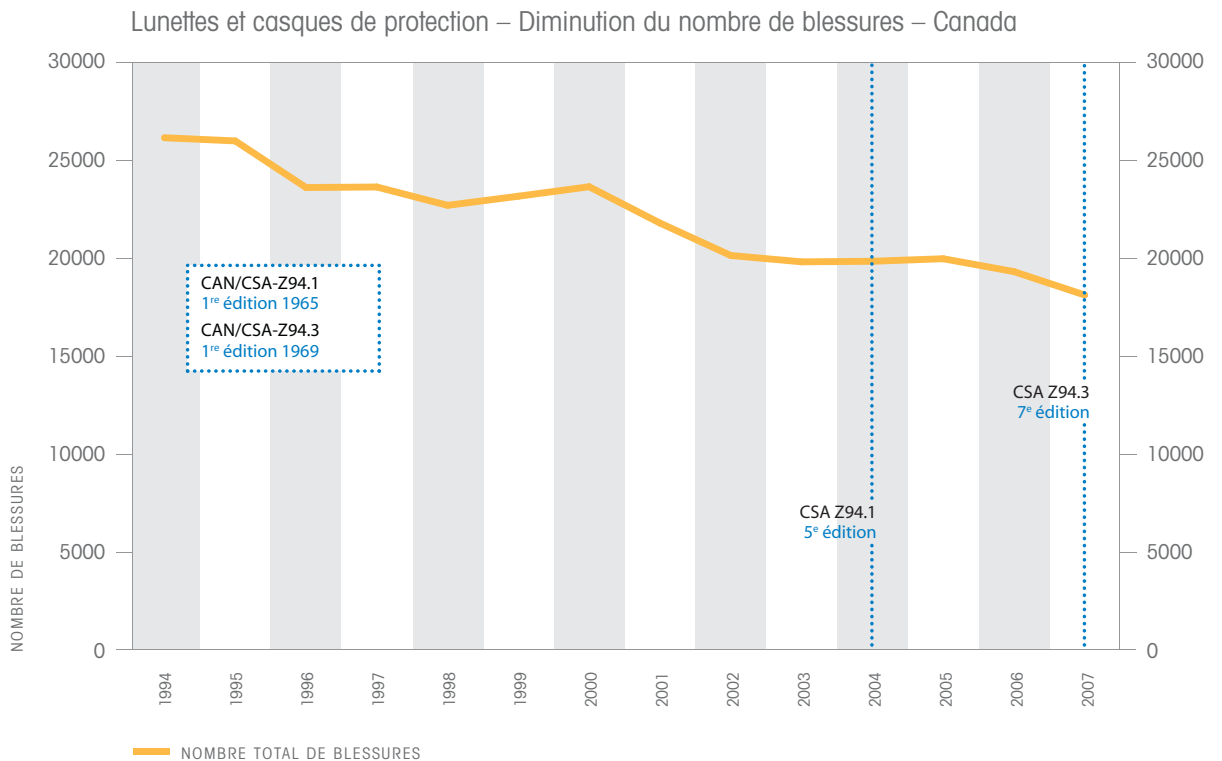
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2007  
Norme citée : CSA Z1000-06

# LES NORMES ET LA CERTIFICATION DE PRODUITS DE LA CSA PERMETTENT DE PROTÉGER LES YEUX ET LA TÊTE



## MOINS DE BLESSURES AUX YEUX ET À LA TÊTE AU TRAVAIL

Parce que vos yeux et votre visage sont importants, la CSA continue de se consacrer à améliorer ses normes de sécurité portant sur les protecteurs faciaux et les lunettes de protection. Depuis 1994, le nombre cumulatif de blessures aux yeux et au visage diminue au Canada.



Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2007

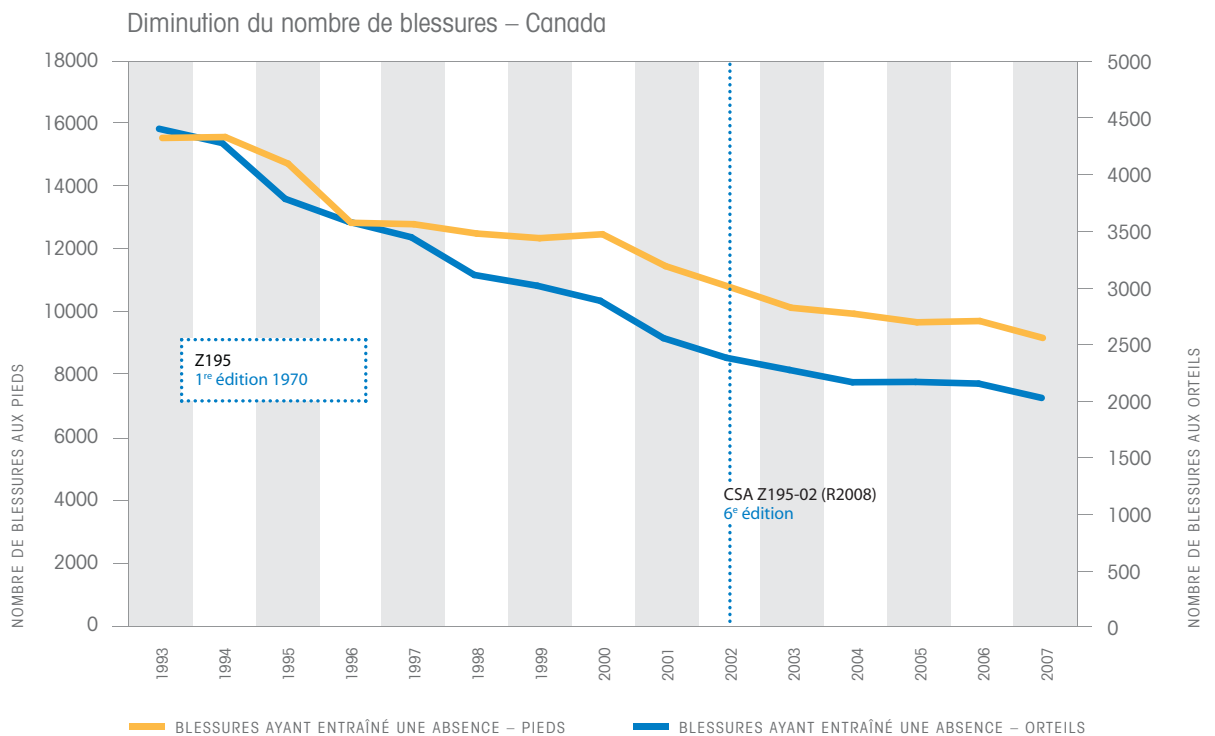
Normes citées : CAN/CSA-Z94.1-05 (éditions antérieures : 1992, 1977, 1966 et 1965), Z94.3-07 (éditions antérieures : 2002, 1999, 1992, 1988, 1982 et 1969)

# LES NORMES ET LA CERTIFICATION DE PRODUITS DE LA CSA PROTÈGENT VOS PIEDS ET VOS ORTEILS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL



## MOINS DE BLESSURES AUX PIEDS ET AUX ORTEILS AU TRAVAIL

La CSA a présenté une norme sur les chaussures de sécurité en 1970, il y a près de 40 ans. Depuis, le nombre de blessures aux pieds et aux orteils sur les lieux de travail a diminué sensiblement partout au Canada.



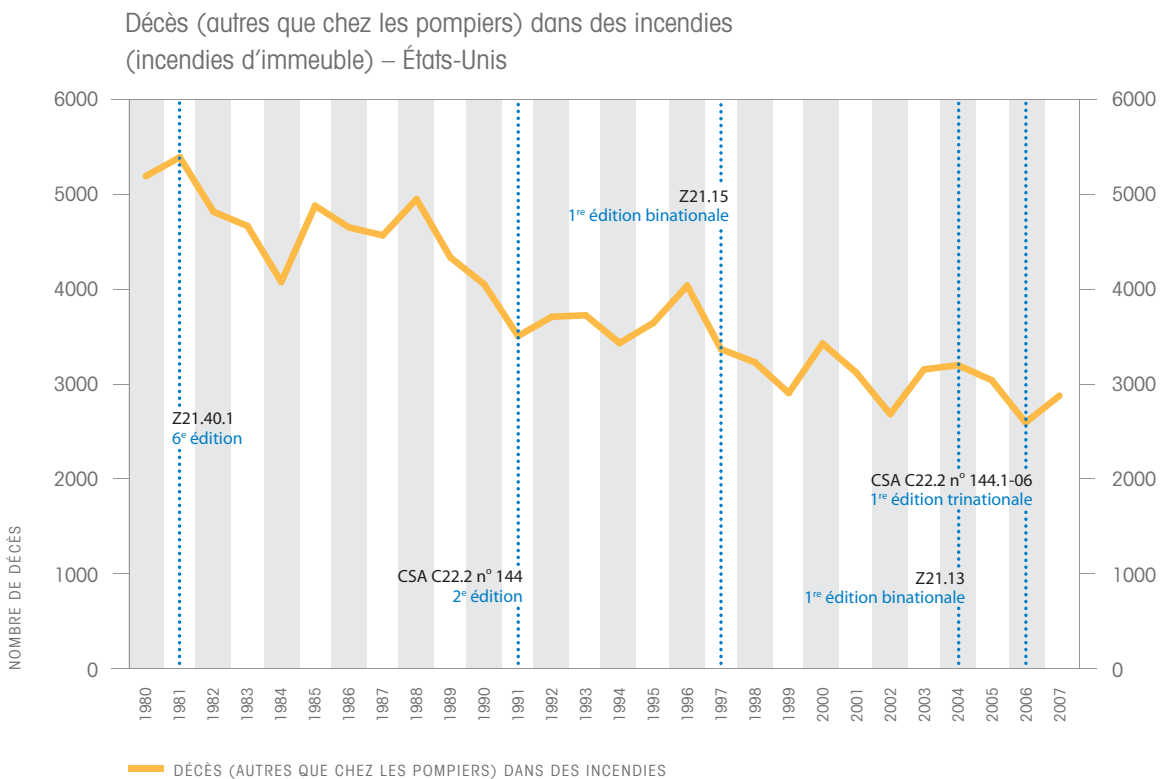
Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2007  
 Norme citée : CAN/CSA-Z195-02 (R2008) (éditions antérieures : 1992, 1984, 1981 et 1970)

# LES NORMES ET LA CERTIFICATION DE PRODUITS DE LA CSA PERMETTENT DE RÉDUIRE LE NOMBRE DE DÉCÈS DANS LES INCENDIES



## RÉDUCTION DU NOMBRE DE DÉCÈS (AUTRES QUE CHEZ LES POMPIERS) DANS LES INCENDIES

Aux États-Unis, le nombre de décès (autres que chez les pompiers) dans des incendies est passé de 5 200 en 1980 à 2 865 en 2007, et la situation s'améliore constamment. La CSA publie des centaines de normes et de codes portant sur l'électricité et le gaz aux États-Unis et au Canada, ce qui permet de réduire le nombre de décès, et CSA International certifie les produits.



Source : Fire Losses in the United States 2007, National Fire Protection Association (août 2008)

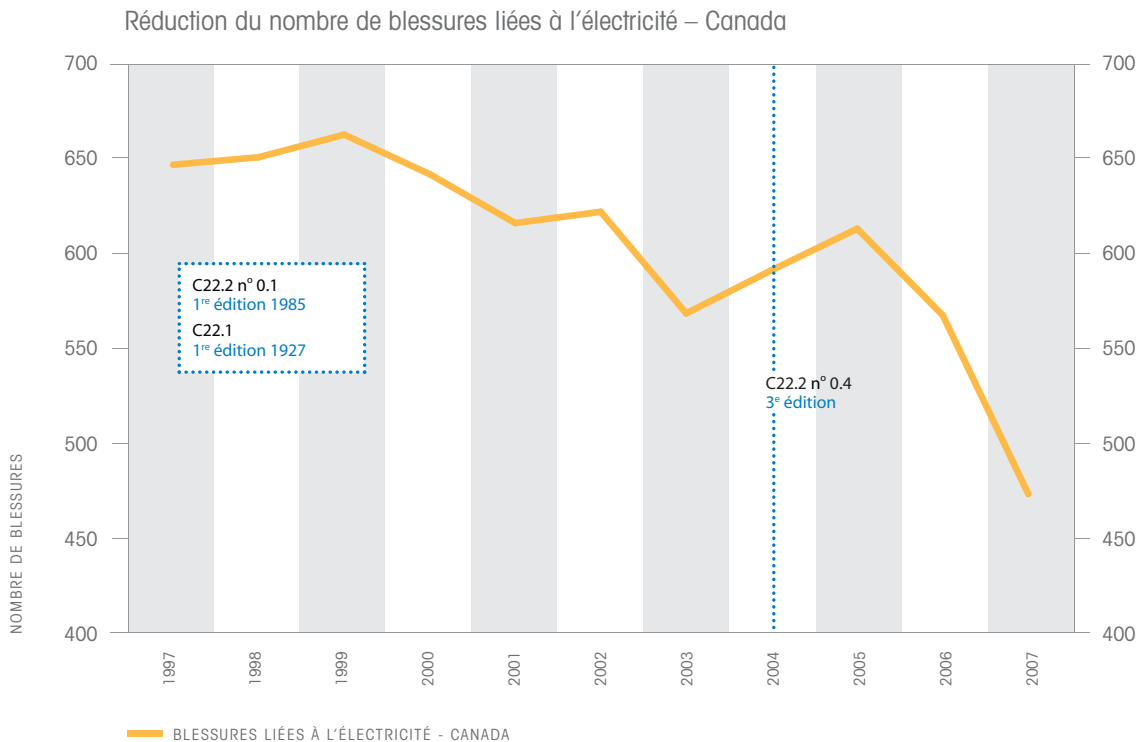
Normes citées : ANSI Z21.40.1/CGA 2.91-96 (R2006) (éditions antérieures : 1994, 1981, 1973, 1969, 1966 et 1959), ANSI Z21.13/CSA 4.9-2004 (éditions antérieures : 2000, 1991, 1987 et 1982), ANSI Z21.21/CSA 6.5-2005 (éditions antérieures : 2000, 1995 à 1974) ANSI Z21.15/CGA 9.1-1997 (R2006) (éditions antérieures : 1992, 1989, 1979 à 1934)

# LES NORMES ET LA CERTIFICATION DE PRODUITS DE LA CSA CONTRIBUENT À RÉDUIRE LE NOMBRE DE BLESSURES LIÉES À L'ÉLECTRICITÉ



## RÉDUCTION DES CAS DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE

Depuis 1927, le Code canadien de l'électricité représente la norme au Canada sur les dangers de choc et d'incendie associés aux produits électriques. Le nombre de blessures causées par l'électricité a diminué au fil des ans. La 21<sup>e</sup> édition du Code canadien de l'électricité, publiée en 2009, comprend de nouvelles exigences relatives à la sécurité, comme sur les prises indémontables, les remonte-pentes et les filneiges de même que sur la mise à la terre des piscines, qui vous procurent, à vous et à votre famille, plus de sécurité.



Source : Statistiques nationales des accidents, maladies et décès professionnels, Association des commissions des accidents du travail du Canada, 2007  
 Normes citées : C22.1-09 Code canadien de l'électricité, Partie 1 (éditions antérieures : 2006, 2002, 1998, 1994, 1990, 1986, etc. jusqu'à 1927), C22.2 no 0.1-M1985 (R2008), CAN/CSA-C22.2 no 0.4-2004 (éditions antérieures : 1982, 1972)

## 90<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

### Groupe csa célèbre son 90<sup>e</sup> anniversaire

Sur Janvier 21, Groupe CSA officiellement donné le coup d'envoi aux célébrations marquant son 90e anniversaire. Les bureaux de Groupe CSA au Canada, aux États-Unis, en Asie et en Europe se joindront aux festivités pour souligner quatre-vingt-dix années consacrées à améliorer la sécurité du public, l'environnement, l'économie mondiale et la qualité de vie.

« À Groupe CSA, nous nous préoccupons du quotidien. Depuis 90 ans, Groupe CSA a fait preuve de vision, de leadership, de détermination et de passion afin de mettre les normes au service des personnes et des entreprises au Canada et dans le monde », a déclaré Julia Hill, présidente du conseil, Groupe CSA. « Alors que nous célébrons le 90e anniversaire et les réalisations remarquables des membres, des employés, des clients et des partenaires, je suis convaincue que Groupe CSA est bien positionné pour développer et mettre en œuvre des solutions novatrices et de nouveaux services pour les décennies à venir. »

Fondée en 1919, Groupe CSA est devenu une organisation comportant trois divisions. Groupe CSA a un éventail de plus de 3 000 normes, codes et produits connexes mis au point par plus de 9 000 membres. Groupe CSA possède 60 bureaux situés partout en Amérique du Nord, en Europe et en Asie avec 20 000 clients et 1 400 employés. La marque de certification de CSA International figure sur plus d'un milliard de produits partout dans le monde. OnSpeX, un concept à valeur ajoutée dans le domaine de l'évaluation et des services consultatifs pour produits grand public, plus particulièrement les produits de consommation.

« Groupe CSA est déterminé à mettre les connaissances, l'innovation et la créativité au cœur de toutes nos activités afin d'atteindre la nouvelle vision d'un monde meilleur, plus sûr et plus durable dans lequel les normes sont au service des gens et des entreprises », a déclaré Robert M. Griffin, président et chef de la direction, Groupe CSA.





#### GROUPE CSA

##### Siège social

178 Rexdale Blvd.  
Toronto, Ontario  
M9W 1R3  
Téléphone : 416.747.4000  
Télécopieur : 416.747.4149  
Courriel : [info@csagroup.org](mailto:info@csagroup.org)  
[www.csagroup.org](http://www.csagroup.org)

#### CSA INTERNATIONAL

##### Siège social

178 Rexdale Blvd.  
Toronto, Ontario  
M9W 1R3  
Téléphone : 416.747.4000  
Toll Free: 1.866.797.4272  
Télécopieur : 416.747.4149  
Courriel : [certinfo@csa-international.org](mailto:certinfo@csa-international.org)  
[www.csa-international.org](http://www.csa-international.org)

#### ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION

##### Siège social

5060 Spectrum Way  
Mississauga, Ontario  
L4W 5N6  
Téléphone : 416.747.4000  
Télécopieur : 416.747.2473  
Courriel : [info@csa.ca](mailto:info@csa.ca)  
[www.csa.ca](http://www.csa.ca)

#### ONSPEx

##### Siège social

8503 East Pleasant Valley Rd.  
Cleveland, Ohio  
USA 44131-5516  
Toll Free: 1.888.CPE.3335  
Télécopieur : 216.520.8981  
Courriel : [info@onspex.com](mailto:info@onspex.com)  
[www.onspex.com](http://www.onspex.com)

## GROUPE CSA EST UNE ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF CONSTITUÉE DE MEMBRES AU SERVICE DU MONDE DES AFFAIRES, DES ENTREPRISES, DES GOUVERNEMENTS ET DES CONSOMMATEURS

NOTRE OBJECTIF EST DE METTRE LES NORMES AU SERVICE DES GENS ET DES ENTREPRISES. NOUS REGROUPONS :

**l'Association canadienne de normalisation** qui élabore des normes et aide le public, au moyen de produits, de séminaires d'information et d'autres ressources et outils, à les comprendre et à les appliquer.

**OnSpeX** qui offre des services à valeur ajoutée dans le domaine de l'évaluation et des services consultatifs pour produits grand public, plus particulièrement les produits de consommation.

**CSA International** qui propose des services d'essai et de certification, à l'échelle mondiale, de produits électriques, mécaniques, de plomberie, de gaz et bien d'autres. Les marques de certification de CSA sont reconnues au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier.



**GROUPE CSA**

Association canadienne  
de normalisation

OnSpeX

CSA  
International

MD Marque déposée de l'Association canadienne de normalisation

© Tous droits réservés 2008 Association canadienne de normalisation